

PORTFOLIO

EDTECH

L'éducation fait sa révolution !

Le domaine en est encore à la phase d'exploration de son potentiel, mais des start-up marocaines pionnières se positionnent déjà. Qui sont-elles ?



YENNAYER NOUVEL AN AMAZIGH ET NOUVELLES MESURES

En parallèle des célébrations du Jour de l'An, des actions concrètes sont prises pour l'utilisation de l'amazigh dans la vie publique.

PARTIS COMME UN AIR ÉLECTORAL QUI PLANE...

Un changement est perceptible dans les démarches et les discours des formations politiques qui s'activent déjà pour les prochaines échéances.

BOURSES PLACES AFRICAINES EN MAL D'INTERCONNEXION

Le projet réunissant sept marchés du continent reste à un stade embryonnaire. Une harmonisation des règles et procédures s'impose.

2025

What's New ? What News ?



LA VIE ÉCO IN ENGLISH

WELCOME TO... ECO LIFE

en.lavieeco.com



DES VOISINS DE PLUS EN PLUS PROCHES

Une histoire riche, une proximité géographique et des intérêts mutuels... Un triptyque qui rend stratégique la relation entre le Maroc et l'Espagne, lui donnant une certaine immunité contre toute friction ou tension. Le Roi Felipe VI vient récemment de mettre en exergue le caractère particulier des relations avec le Maroc. «*Nous devons poursuivre notre collaboration dans l'esprit d'amitié et de coopération régissant nos relations spéciales de voisinage*», a dit le Souverain espagnol en s'adressant à ses ambassadeurs accrédités à l'étranger.

C'est que les deux pays développent depuis toujours des liens dans quasiment tous les domaines. Culturellement, entre le Maroc et l'Espagne, c'est une histoire commune marquée par des siècles de cohabitation et d'échanges, qui a laissé une empreinte indélébile dans les traditions, la langue et l'art des deux pays. Des festivals culturels, des échanges universitaires et des projets artistiques communs renforcent cette connexion, favorisant une meilleure compréhension mutuelle.

Modèle de coopération régionale, le partenariat entre les deux pays atteint un autre niveau avec ce projet d'organisation commune du Mondial 2030, impliquant également le Portugal. Au-delà de toute la symbolique de rapprochement entre deux continents, le centenaire de la Coupe du monde de football donne une autre dimension de développement pour les deux rives du détroit de Gibraltar. C'est peut-être l'occasion ou jamais de réaliser le fameux tunnel (routier ou ferroviaire) reliant les deux pays pour donner un nouvel essor aux relations commerciales.

Sur le plan économique déjà, les dernières statistiques reflètent un dynamisme inédit des échanges commerciaux : leur volume, dépassant désormais les 19 milliards d'euros, a connu une forte croissance durant les dix premiers mois de 2024, une hausse nettement supérieure à celle enregistrée par l'Espagne avec d'autres pays du monde durant cette même période. Cela consti-

tue une preuve de la «*consistance des liens commerciaux*» et de «*l'excellence des relations*» entre les deux Royaumes, souligne le secrétariat d'État au Commerce, qui s'attend à «*un niveau historique*» après le record de 21,2 milliards d'euros établi en 2023.

C'EST UNE SORTE D'INTERDÉPENDANCE QUI RELIE AINSI LES DEUX PAYS, LE MAROC ET L'ESPAGNE, ET QUI REND CE PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ. LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS RESPECTIFS DES DEUX VOISINS PASSE SOUVENT PAR UNE VOLONTÉ POLITIQUE CONSTRUCTIVE DE TROUVER DES SOLUTIONS PACIFIQUES DANS LE CADRE DU RESPECT MUTUEL.

En matière de sécurité et de lutte contre l'immigration illégale, le Maroc est un partenaire clé pour l'Espagne en tant que portail de l'Europe. On ne compte plus les opérations conjointes en matière de lutte contre le terrorisme, contre le trafic de stupéfiants ou d'êtres humains, sans parler des affaires de grand banditisme.

C'est une sorte d'interdépendance qui relie ainsi les deux pays et qui rend ce partenariat privilégié. La défense des intérêts respectifs des deux voisins passe souvent par une volonté politique constructive de trouver des solutions pacifiques dans le cadre du respect mutuel. Pourvu que d'autres voisins en prennent de la graine. ●



PAR FAHD IRAQI



06 AU ROYAUME Jour de l'An amazigh : Les Marocains y prennent goût

08 **SCAN** Du «declin»
de la classe moyenne...

10 **Fiscalité** : Les fruits
mûrs de la réforme

11 **Investissement** :
Mobilisation totale

12 POUVOIRS Partis politiques : Il y a comme un air électoral qui plane

14 **PARTIS** Le RNI en «mode
mobilisation»

16 **CHRONIQUE** Abdessamad
Mouhieddine. Le Maghreb
et le Maroc face au libéralisme
trionphant

18 ARGENT Bourses africaines en mal d'interconnexion

20 **CHRONIQUE**
Laila El Andaloussi. Loi de
finances : Ce qui changera pour
les entreprises à partir de 2025

22 **PLACEMENTS** Banques :
Un secteur des plus prometteurs

24 **CHRONIQUE** Mehdi Michbal.
La mort et les taxes

26 AFFAIRES Des start-up prêtes à révolutionner l'éducation

28 **RÉSEAUX** Dix start-up qui
boostent l'univers de l'éducation

32 Yassine Laghzioui :
«Les investisseurs commencent
à reconnaître l'impact
stratégique de l'EdTech»

34 **SANTÉ** Compléments
alimentaires : La demande
explose sur un marché
non structuré

36 **SECTEUR** Publicité pour les
médicaments : Enfin oui, mais...

38 **ÉCHANGES** Agadir-Dakar :
Radioscopie d'une ligne
maritime prometteuse

40 **HORS-CADRE** Les tendances
manteaux 2025 : Affrontez l'hiver
avec style

41 **CHRONIQUE** Ouadih Dada.
La course à l'intelligence
artificielle envers et contre tous

42 INFLUENCES Raja Aghzadi : Le cancer du sein est ma cause et ma bataille...

44 **CHRONIQUE** Aadel Essaadani.
Influenceurs, influencés,
influençables

46 **CULTURE** 7 sorties
de l'agenda culturel au Maroc

48 **ARCHIVES** 1965 : Des terres
coloniales à négocier

50 **HUMEUR** Une propreté
qui rapporte



En vidéo



EDTECH

Dans un paysage de l'éducation et de la formation en pleine transformation, de jeunes start-up marocaines bousculent les modèles traditionnels en alliant technologie, innovation et besoins spécifiques des entreprises et des élèves. Que ce soit en créant des académies digitales pour les grandes entreprises ou en proposant des contenus éducatifs interactifs pour les lycéens, de jeunes pousses repensent l'apprentissage pour l'adapter à une nouvelle ère. Parmi ces acteurs dynamiques, des noms comme Smartprof for Business, HopeZ, ou encore 9rayti.com se distinguent par leur vision innovante et leur capacité à répondre aux défis actuels du marché.

LA VIE ÉCO

Editée par La Vie éco presse (Groupe Caractères)
5, bd Abdallah Ben Yacine Casablanca. Tél : 05 22 44 38 68 / 05 22 45 05 55

Directeur de la publication et de la rédaction Fahd Iraqi **Rédacteur en chef** Tahar Abou El Farah **Rédaction** Ibtissam Benchanna, Amine El Kadiri, Brahim Habriche, Abdelhadi Gadi, Akram Guendouli, Momar Diao, Reda Kassiri Houdaïfa **Collaborateurs** Malika Alami, Aziza Belouas, Jalil Bennani, Aadel Essaadani, Abdessamad Mouhieddine, Ouadih Dada, Nizar Dardabi, Mehdi Michbal
Mise en page Tarik Barakat, Rachida Lourini, Abdelkrim Ouheddou. **Iconographie** Fatima Lourini
Révision Es-Said Arabany, El Hassane Rakou **Développeur Web** Ayoub El Amine
Digital Manager Hajar Memissi, Laila Tari **Audiovisuel** Saad Aouidy, Mourad Liggouti, Taha Demnati, Chrif Ismaili
Directrice commerciale Safaa Agraou **Responsables commerciaux** Soumia Abounacer, Mohamed Bennani, Zakaria Hamro, Latifa Sadik
Responsable abonnement Chakib Mzak **Distribution et logistique** Hassan Ouheddou, Hicham Sedyame **Directrice de développement de la diffusion** Bouchra Alaoui
Président du directoire Fahd Iraqi **Comptabilité** Bouchra Jattassi, Amal Nader **Impression** Imprimerie Idéale **Distribution** Sapyrus
Dépôt légal : 7/97 - ISSN 0505 4885 **Conception graphique** Rampazzo & co.
La Vie éco est contrôlée par l'Organisme de justification de la diffusion de la presse écrite.

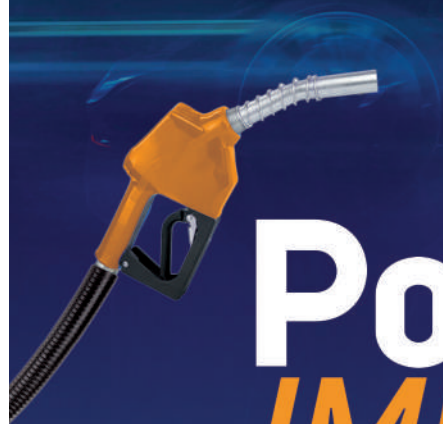
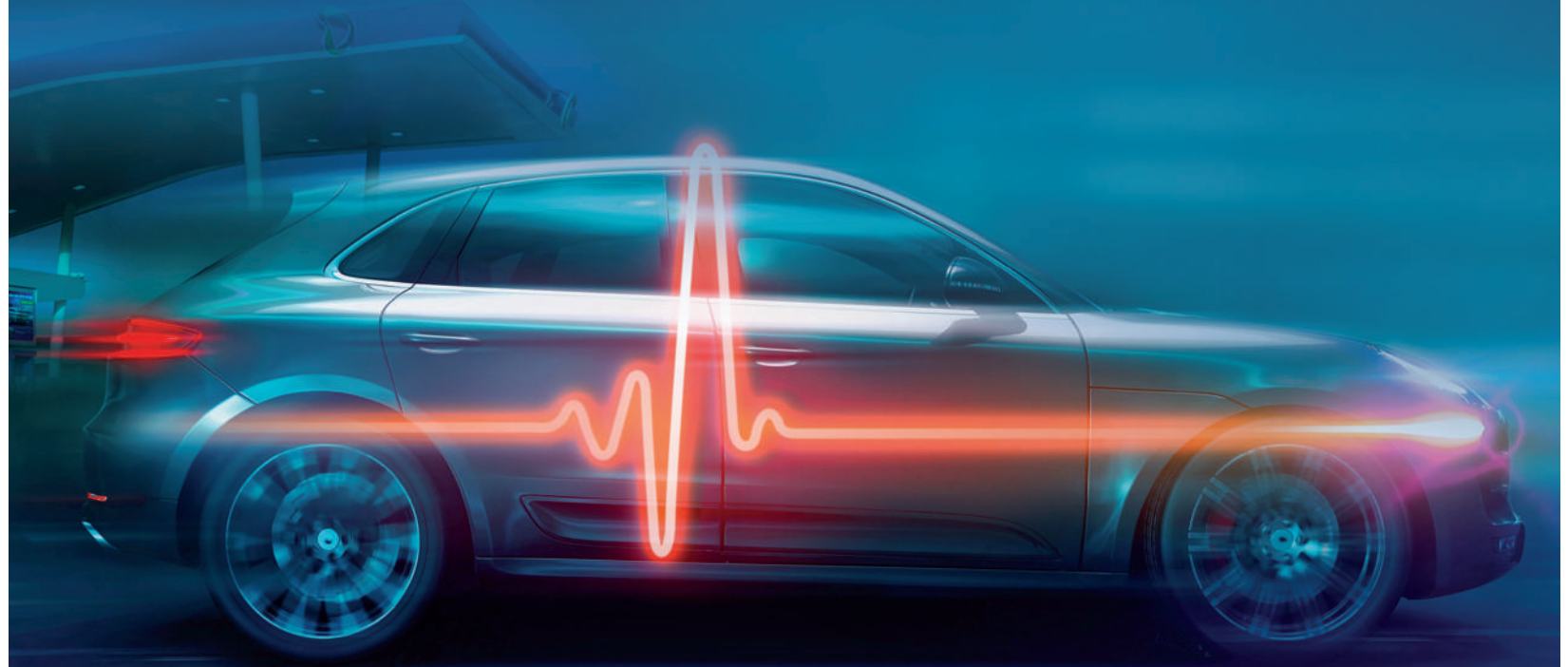


AFRIQUIA
افريقيا

PLUS D'IMPULSION DANS VOTRE MOTEUR

NOUVEAU GASOIL

+ DE LONGÉVITÉ
+ DE RENDEMENT
AU MEILLEUR PRIX



Power max
IMPULSION

TECHNOLOGY Gasoil 10 كازوال

JOUR DE L'AN AMAZIGH : LES MAROCAINS Y PRENNENT GOÛT

Un peu partout dans le Royaume, les célébrations du Jour de l'An amazigh ont été organisées durant plusieurs jours. En parallèle, des actions concrètes ont été prises par le gouvernement pour la promotion de l'utilisation de la langue amazighe dans la vie publique.

Pour la deuxième année consécutive, le Nouvel An amazigh est célébré par l'ensemble des Marocains en tant que jour férié national officiel. Des célébrations qui se sont étendues sur plusieurs jours ont eu lieu sur l'ensemble du territoire marocain, du nord au sud, mais également à l'étranger, à Paris, Tarragone et ailleurs. Cet événement historique est désormais célébré par les différentes institutions et administrations, y compris à l'étranger, comme l'a d'ailleurs noté le recteur de l'IRCAM, Ahmed Boukous.

«La célébration du Nouvel An amazigh est une occasion de mettre en avant un patrimoine culturel porté par tous les Marocains», affirme Aziz Akhannouch, qui a participé aux festivités organisées à l'occasion, à Agadir, où le programme des festivités lancées le 10 courant couvre 12 lieux, notamment les places publiques, les jardins...

Le chef du gouvernement a aussi fait part de «sa profonde gratitude à SM le Roi Mohammed VI qui a décidé d'instaurer le 14 janvier, correspondant au premier jour de l'année amazighe, comme jour férié officiel du Maroc, dans le cadre de la consécration constitutionnelle de l'amazighe». Cela tout en soulignant que le gouvernement «est engagé en faveur du renforcement de la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe». Le 14 janvier, Akhannouch présidait, cette fois à Rabat, une cérémonie de signature de deux conventions entre le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration et plusieurs départements gouvernementaux et institutions publiques. Il

s'agit d'une convention-cadre du programme gouvernemental relatif à la mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh et d'une convention visant à renforcer les services d'accueil, d'orientation et de conseil en cette langue.

Le Jour de l'An est certes un moment de célébration, mais également, quelque part, une occasion pour faire le point sur l'avancement du chantier de l'officialisation de la langue amazighe, à travers notamment la généralisation de son enseignement et de son utilisation dans l'administration publique. À ce propos, justement, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Saad Berrada, a souligné, lundi dernier, lors de son passage à la Chambre des représentants, dans le cadre de la séance hebdomadaire des questions orales, que «plus de 3.000 enseignants du primaire en classe bilingue bénéficieront d'une formation en vue d'accélérer la généralisation de l'enseignement de la langue amazighe». Le ministre a également indiqué qu'un total de 650.936 élèves suivent actuellement des cours d'amazigh dans 3.400 écoles primaires. «Ce chiffre représente un taux de couverture de 40% sur l'ensemble des établissements d'enseignement primaire, et le nombre d'enseignants dispensant des cours d'amazigh se chiffre à 3.400», explique-t-il. Le nombre des enseignants de la langue amazighe, a-t-il rappelé, est passé de 200 en 2021 à 600 en 2022, puis à 1.200 l'année suivante, pour atteindre 1.850 en 2024.

UN PAS EN AVANT

La même tendance a été observée au sein de l'administration publique. La ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la réforme de l'administration, Amal El Fallah Seghrouchni, avait souligné,



CRÉDIT PHOTO / DR



À Rabat, deux conventions ont été signées entre le département de la Réforme de l'administration et plusieurs autres ministères.

LES COMMUNES S'Y METTENT AUSSI

Plusieurs initiatives ont été prises au niveau des communes situées dans les régions fortement amazighophones pour la promotion de la langue et la culture amazighes. C'est ainsi que la langue et la graphie amazighes ont pris leur place dans la signalisation et l'affichage publics, y compris dans les panneaux de signalisation. C'est un constat qui date de plusieurs années déjà. Aujourd'hui, d'autres collectivités territoriales suivent la tendance. Dans la ville de Tanger, par exemple, le Conseil communal a annoncé une série de mesures visant à promouvoir l'utilisation de l'amazigh dans les services administratifs de la Commune. Le Conseil a, dans ce sens, affirmé le renforcement des services d'accueil en langue amazighe au sein des services administratifs de la commune, ainsi que l'adoption progressive de la langue amazighe dans les panneaux de signalisation et d'affichage de la ville. Il a également été décidé d'inclure la langue amazighe dans les plateformes et sites électroniques de la Commune, dans le but de faciliter l'accès à l'information et aux services.

à ce propos, que «la promotion de l'amazigh constitue une responsabilité nationale et collective, assurant que le gouvernement accorde une importance majeure à la mise en œuvre des dispositions de la Loi organique ainsi qu'aux modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique».

Plusieurs mesures concrètes ont ainsi été entreprises, notamment la mise à disposition de 464 agents amazighophones dans les administrations du Royaume, garantissant ainsi une meilleure communication avec les citoyens. Cela en plus de la mobilisation de 69 agents amazighophones dans 10 centres d'appels. De même, le ministère a veillé à l'intégration de la langue amazighe dans 3.000 écriteaux et panneaux signalétiques pour consacrer cette langue dans l'identité visuelle des administrations publiques. «Une étape significative pour conforter la place de l'amazigh dans l'espace public», relève la ministre, tout en rappelant qu'une étude est en cours pour évaluer son niveau d'inté-

gration dans les sites web officiels de 158 administrations publiques.

Le processus continue, puisqu'en 2025 le ministère projette le recrutement de 1.684 agents amazighophones pour l'accueil et l'orientation dans 19 départements ministériels. Cela, en plus de l'accompagnement des collectivités territoriales dans l'intégration de l'amazigh, avec un projet pilote impliquant 40 communes lancé en ce sens. Cela dénote, relève la ministre, de «l'engagement sérieux et de la coopération continue de toutes les administrations publiques pour la mise en œuvre de ce chantier important, comme en témoigne la signature de plusieurs conventions de partenariat destinées à renforcer l'intégration de la langue amazighe dans divers domaines». L'élaboration de modules de formation répondant aux attentes des départements ministériels a, soit dit en passant, été réalisée avec la contribution de l'IRCAM. Le chantier de la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe «connaît une dynamique

au niveau de l'ensemble des administrations publiques, comme en témoignent l'engagement et la coopération continus des différents départements», relève-t-on auprès de cette institution.

C'est que le gouvernement, estime la ministre, «accorde une priorité majeure à la mise en œuvre des dispositions de la Loi organique fixant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique». ●

MERCURE



MOHAMMED EDDEQAQI

La gestion d'ADM, dont il est à la tête depuis un an, vient d'être mise à mal par un rapport parlementaire. Surendettement et mauvaise situation administrative, on y parle de «problème majeur».



ABDELLATIF OUAHBI

Tête baissée, il fonce et nargue ses détracteurs. Comme promis, le projet de code de la procédure pénale est déjà au Parlement et les peines alternatives seront appliquées à la date annoncée.



FOUZI LEKJAA

Difficile d'imaginer comment, sans lui, le courant aurait pu passer entre les Finances et les élus. Sa forte présence, sa prestance et sa maîtrise du sujet auront dissipé bien de malentendus.



CRÉDIT PHOTOS / DR

DU «DECLIN» DE LA CLASSE MOYENNE...

Lors d'un meeting politique organisé par son parti, le 11 janvier à Casablanca, le SG de l'Istiqlal, Nizar Baraka, a parlé du «déclin de la classe moyenne en raison du coût élevé de la vie et l'accentuation des disparités sociales», et ce, «malgré les efforts déployés» par le gouvernement dont il fait partie. La régression de la classe moyenne est un constat relevé il y a des années et contre lequel l'équipe aux commandes ne cesse de se battre. Les résultats sont déjà là. Et certains indicateurs le prouvent. Avant même de comptabiliser les effets de la hausse des salaires des fonctionnaires et la baisse de l'IR, on notera globalement que la consommation des ménages a connu une hausse de 3,2% en glissement annuel, selon les derniers chiffres du HCP. Les ventes de voitures ont enregistré une progression de 6,3% entre 2019 et 2024, alors que les crédits à l'habitat se sont appréciés de 14,4% durant la même période. Or, la vente des voitures et des logements est un signe probant du pouvoir d'achat des ménages et de la classe moyenne en particulier. Il renseigne sur l'investissement à long terme et dans les produits de longue durée, une particularité de cette catégorie sociale. ●



Administration : Déconcentration au ralenti

La mise en œuvre de la Charte de la déconcentration traîne encore. Le taux d'avancement de ce chantier ne dépasse guère 36%. L'adoption d'un décret présenté dernièrement au Conseil de gouvernement devrait accélérer les choses. Une fois validé, le texte ouvre la voie à la création de deux directions régionales regroupant cinq ministères.

XLINKS : BIENTÔT LE FEU VERT DE LONDRES ?

Reconnu d'importance nationale par le gouvernement britannique, le projet d'interconnexion électrique Maroc-Royaume-Uni entame la dernière ligne droite de son processus d'autorisation. En ligne de mire, l'obtention de l'«ordonnance de consentement au développement» (DCO), délivrée par l'Inspection de l'urbanisme, pour les éléments offshore et onshore du projet au Royaume-Uni. Le processus pourrait être bouclé début 2026.

Maroc : 1^{er} exportateur en Espagne

Le Royaume est le premier fournisseur de fruits et légumes de l'Espagne. À fin octobre 2024, les exportations se sont élevées à 801 millions d'euros (8,8 milliards de DH), en croissance de 13% par rapport à la même période de l'année précédente.

Le «Made in Morocco» séduit

Les Marocains utilisent de plus en plus les produits «made in Morocco». 69% des consommateurs préfèrent désormais les produits locaux aux produits étrangers, tant au niveau de la qualité que du prix. Ils étaient seulement 30% cinq ans auparavant.

Importation de blé : Le Maroc 6^e mondial

Avec près de 7,5 millions de tonnes comme volume d'importation prévisionnel pour l'année 2024-25, le Royaume se place au 6^e rang mondial, loin derrière l'Égypte (1^{er} importateur). L'Algérie est 5^e, derrière la Chine, l'UE et l'Indonésie.



Le numéro de décembre - janvier 2025,
dans les kiosques !

www.femmesdumaroc.com

Tunnel sous le Détroit : Une étude lancée



La société espagnole Herrenknecht Ibérica a été chargée de réaliser une étude de faisabilité du forage du tunnel sous le détroit de Gibraltar. Évaluée à 296.400 euros, l'étude devrait être livrée en juin 2025. Elle se concentre sur les complexités techniques du forage, notamment la gestion de la pression de l'eau à 300 m de profondeur. Le projet devrait coûter environ 6 milliards d'euros et permettra de transporter 13 millions de passagers par an entre le Maroc et l'Espagne.

Hydrogène vert : Et si le Maroc visait plus haut

Le potentiel officiel de production de l'hydrogène au Maroc a 4% de la demande mondiale. Selon cet expert dans le domaine, ce chiffre «est largement sous-estimé». La preuve : le Chili draine 13% de la demande mondiale en 2050, avec une superficie de seulement 132.000 km² et une puissance de 126 GW. Fort de ses 266.000 km², rien que dans les provinces du Sud, la part du Royaume pourrait facilement atteindre 9 à 10%, soit 60 millions de tonnes, avec une puissance de 250 GW. Du coup, poursuit l'expert, «le projet de l'hydrogène vert, cité dans l'offre hydrogène du Maroc, a donc tout son sens». En effet, le besoin du Maroc serait de l'ordre de 10 MT en 2050, soit 17% de sa capacité de production maximale.

FISCALITÉ : LES FRUITS MÛRS DE LA RÉFORME



CREDIT PHOTOS/DR

Les recettes fiscales sont passées de 199 MMDH en 2020 à 299 milliards en 2024, soit 100 MMDH de plus sur la période !

En 2019, lors de la tenue des Assises de la fiscalité à Skhirat, peu d'observateurs auraient pu pronostiquer que les ambitieuses recommandations qui en ont découlé allaient porter leurs fruits si rapidement. Le scepticisme était d'autant plus répandu que ces recommandations avaient pour ligne directrice une idée jugée alors irréalisable : baisser la charge fiscale sur les contribuables tout en élargissant l'assiette. Six ans plus tard, pourtant, c'est bien ce qui est en train de se produire. Gravée dans le marbre de la loi-cadre de 2021, la réforme fiscale s'est accélérée ces deux dernières années, apportant des changements majeurs en termes d'IS et de TVA. Cette année 2025, c'est la réforme de l'IR qui entre en vigueur. À chaque fois, des baisses importantes sur ces impôts et taxes ont été consenties. Résultat ? Les recettes fiscales au Maroc ne se sont jamais aussi bien portées. Elles sont passées de 199 milliards de dirhams en 2020 à 299 milliards en 2024, soit 100 milliards de dirhams de plus sur la période ! Cette efficacité, redoutable en termes de mobilisation de ressources, tombe à pic, puisque ces recettes additionnelles ont été intégralement affectées au financement des ambitieux programmes sociaux du gouvernement. La réussite de la réforme se mesure aussi au degré de confiance qu'inspire de plus en plus le système fiscal national au contribuable. Le succès de la dernière opération d'amnistie sur le cash, dont les déclarations ont atteint 127 milliards de dirhams, est là pour en témoigner. L'opération a permis tout de même de mobiliser 6 milliards de dirhams de recettes supplémentaires pour le budget de l'État. ●

LAVIE ÉCO

RECRUTE

Journaliste en Économie

- > Vous êtes titulaire d'un diplôme supérieur (BAC+5) en économie/finance/gestion,
- > Vous justifiez d'une expérience en journalisme ou au sein d'une grande structure de la place,
- > Vous maîtrisez parfaitement la langue française,
- > Vous avez l'esprit d'analyse et de synthèse, le sens du contact et une curiosité intellectuelle,

Prrière d'adresser votre candidature à l'adresse suivante :
5, BD Abdellah Ben Yassine - Casablanca

recrutement.lavieeco@gmail.com

**INVESTISSEMENT :
MOBILISATION TOTALE**

Lundi, le ministre chargé de l'Investissement, Karim Zidane, a présidé un workshop avec les membres du Comité technique de préparation et de suivi, pour présenter la nouvelle procédure de déboursement prévue par la Charte. Il a insisté sur l'importance d'un déboursement fluide et efficace, essentiel à la réalisation des projets validés par la CNI, au nombre de 171 pour un investissement total de 309 MMDH. Auparavant, il a présidé une réunion de travail avec les directeurs des CRI.

**Innovation industrielle :
Nouvel appel à projets**



CREDIT PHOTOS / DR

Le département de l'Industrie vient de lancer la 3^e édition de l'appel à projets relatif au programme d'appui à l'innovation industrielle pour 2025. Objectif : sélectionner les meilleurs projets d'innovation et de R&D éligibles à un appui financier de l'État. À la clé, des subventions pouvant atteindre jusqu'à 5MDH.

OVINS

**UN NOUVEL ACCORD SIGNÉ
AVEC L'AUSTRALIE**



Cela pourrait bien répondre à une question que se posent actuellement les Marocains. Le Conseil australien des exportateurs de bétail vient de signer un nouveau protocole d'accord avec les autorités marocaines ouvrant la voie à l'exportation du bétail australien vers le Royaume. Il s'agit de l'importation de moutons vivants en provenance d'Australie. Et si l'on prend en compte que ce pays fournit de nombreux pays musulmans en moutons de l'Aïd, que l'année dernière le Maroc a fait commande et que le temps de trajet avoisine les 40 jours, cela signifie que le sacrifice sera sans doute maintenu. CQFD.



UNION EUROPEENNE
DELEGATION AU ROYAUME DU MAROC

AVIS DE RECRUTEMENT

La Délégation de l'Union européenne est actuellement à la recherche d'un agent local pour un poste de Secrétaire de direction, sous contrat à durée indéterminée, dans le cadre de la législation locale marocaine.

Renseignements et comment postuler ?

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de la Délégation :

https://www.eeas.europa.eu/eeas/postes-vacants_fr?f%5B0%5D=vacancy_site%3AMorocco&f%5B1%5D=vacancy_site%3AMorocco&s=204



ou scanner le QR code

**Date limite de dépôt des candidatures :
le vendredi 31 janvier 2025 à 18h00.**



Maître d'Ouvrage
Ministère de la Santé et de la Protection sociale



Maître d'Ouvrage Délégué
MEDZ-GROUPE CDG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
(SEANCE PUBLIQUE)**

La société MEDZ, filiale de la CDG Développement, en tant que Maître d'ouvrage délégué lance un Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

N° AOO	Désignation des prestations	Date et heure d'ouverture des plis	Cauion Provisoire	Estimation du coût des prestations TTC	Frais du Dossier
01/2025	Construction de l'hôpital provincial de Setrou	Jeudi 27/02/2025 à 10H 00	3 000 000DH	279 469 265,88Dhs	15000DH

Lieu d'exécution: Setrou

Lieu d'ouverture des plis : Bâtiment B4, RDC plateau 0018, Rocade Rabat Salé, Sola El Jadida, Parc Technopolis Rabat Salé.

Retrait du dossier : Les modalités de soumission aux présents Appels d'Offres sont précisées dans les dossiers de consultation, ils sont à retirer, à partir du 15/01/2025 du bureau d'ordre de MEDZ à l'adresse indiquée ci-dessous.

MEDZ

Espace les Oudayas, Angle Avenues Annakhil & Mehdi Benbarka, Hay Riad-Rabat
Tel: 05 37 57 61 00 / 05 37 57 77 92 - Fax : 05 37 71 64 17

Dépôt du dossier : Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers de soumission doivent être conformes aux dispositions mentionnées au niveau des dossiers de consultation et parvenir sous pli fermé et cacheté adressé à :

Monsieur le Président du Directoire de MEDZ

Espace les Oudayas, Angle Avenues Annakhil & Mehdi Benbarka, Hay Riad - Rabat
Tel: 05 37 57 61 00 / 05 37 57 77 92 - Fax : 05 37 71 64 17

- Par courrier recommandé avec accusé de réception,
- ou déposé contre récépissé au bureau d'ordre de MEDZ avant le 27/02/2025 à 09h30
- ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis dans le lieu susmentionné.

Les plis reçus postérieurement au démarrage des ouvertures des plis ne seront pas admis. Cet avis constitue en soi une convocation pour toute entreprise désirant assister à cette séance d'ouverture des plis.

PARTIS POLITIQUES: IL Y A COMME UN AIR ÉLECTORAL QUI PLANE

Dans la scène politique, il y a du mouvement. Les partis s'activent déjà pour être prêts le moment venu. À ce stade, un changement est déjà perceptible dans leurs démarches et leurs discours. Les législatives de septembre 2026 seront sans doute différentes.

Nous ne sommes pas encore dans l'année électorale, mais les préparatifs pour les législatives de 2026 démarrent déjà. Le premier constat que l'observateur de la scène politique aura noté est le retour de la notion de l'offre politique, du programme et de l'action sur le terrain. Une campagne électorale et un mandat à moitié entamé auront changé perceptiblement les mentalités. Manifestement, les dix années de discours populistes et d'embrigadement idéologique sont révolues, à jamais. L'équipe aux commandes avait promis, à la veille des élections de 2021, de s'attaquer à la réforme de la santé, de l'enseignement et de l'emploi, ainsi qu'à l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens. Les chiffres le montrent, les avancés dans ces domaines, peut-être un peu moins dans celui de l'emploi, sont incontestables. Ce qui fait que la manière avec laquelle les partis politiques appréhendent désormais les échéances électorales a changé. Et ce ne sont pas les signaux qui manquent. Septembre 2026 est encore relativement loin que les principales formations politiques ont déjà largement entamé leurs préparatifs, surtout sur le plan organisationnel. Les trois partis de la majorité, particulièrement le PAM et le RNI, ont achevé, quoique par moment péniblement, leur organisation interne. Le RNI, lui, a déjà une longueur d'avance sur ce plan. La direction du parti a sonné la mobilisation générale lors de la session de son conseil national, tenue samedi 11 janvier. L'Istiqlal, lui, vient de parachever son organisation interne avec la

PAR
TAHAR
ABOU EL FARAH

désignation d'un président de son conseil national qui, avec le redoutable appareil des inspecteurs provinciaux, lui aussi a été organisé et qui constitue le fer de lance de la machine électorale du parti. Au PAM, la coordination de la direction tripartite n'a pas caché, lors d'un événement organisé par le corps diplomatique accrédité au Maroc, son ambition de remporter les élections de 2026 et son parti fait tout pour les gagner. L'on affirme d'ailleurs que la direction de la formation du Tracteur vient de faire appel à nouveau à l'artisan des élections de 2021, Mohamed El Hammouti, pour diriger la commission électorale en perspective des prochaines législatives.

L'UC, qui soutient le gouvernement sans en faire partie et assure la coordination tournante des groupes de la majorité, après avoir renouvelé ses instances dirigeantes, il y a un peu plus d'une année, vient de démarrer la phase de l'organisation territoriale et de ses instances parallèles.

CHACUN SA STRATÉGIE

Du côté de l'opposition, c'est le MP qui se démarque. La formation de l'Épi, après avoir également renouvelé sa direction, tout en maintenant active l'ancienne garde dans le cadre de son conseil de la présidence, tente de rééditer l'expérience qui a donné naissance au PAM, il y a une quinzaine d'années. Coup sur coup, le parti annonce l'intégration dans ses rangs d'un collectif politique rassemblé autour de l'ancien numéro 1 de l'Istiqlal, également ex-patron de l'UGTM, Hamid Chabat, pour enchaîner avec une coalition politique avec deux petites formations qui, pour une fois, ne sont pas issues de la mouvance populaire. Il s'agit d'abord du PDN, anciennement PND,



CREDIT PHOTO / DR



Septembre 2026 est encore relativement loin que les principales formations politiques ont déjà largement entamé leurs préparatifs, surtout sur le plan organisationnel.

autour d'actions collectives, s'est rendu à l'évidence de la vanité de ses tentatives, et pour se démarquer il initie ce qu'il a appelé «l'opposition ittihadie», prélude à ses préparatifs électoraux. Lesquels préparatifs ont déjà été lancés avec une série de rencontres à l'échelle locale, mais également au niveau central, notamment lors de la récente réunion, il y a quelques jours, des secrétaires régionaux et provinciaux du parti. ●

UNE VOIX DISSONANTE

En guise de préparatifs d'un improbable retour marqué sur la scène politique à l'occasion des prochaines échéances électorales, le PJD s'en remet à ses vieux démons. Une recette plutôt simple, mais qui a bien marché : surfer sur un événement international, le soi-disant printemps arabe à l'époque, et multiplier les attaques frontales et personnelles contre ses adversaires politiques.

C'est exactement ce qu'est en train de faire le PJD actuellement. La reprise du conflit au Moyen-Orient, d'abord la guerre à Gaza, puis au Liban et plus récemment l'éviction du régime Assad en Syrie lui ont servi successivement pour occuper la scène politique, tout en faisant de la reprise des relations entre le Maroc et Israël son leitmotiv. Ensuite, avec la prise du pouvoir par les mouvements islamistes en Syrie, son discours, sans changer dans le fond, intègre rapidement cette donne. Pour ce qui est des attaques personnelles, aussi bien contre le chef du gouvernement ou le ministre de la Justice – et ce ne sont que des exemples –, les dirigeants du parti de la Lampe ne s'imposent plus aucune limite. Seulement, l'Histoire ne se répète pas.

qui était à la base le résultat d'une scission du RNI, disparu pendant quelque temps lors de sa fusion dans le PAM, puis ressuscité par ses anciens membres qui se sont retrouvés à l'étroit dans la nouvelle formation. Ensuite, du parti marocain libre, ex-parti libéral marocain, émanation de l'UC sous la houlette de l'ancien ministre des droits de l'Homme et avocat du gouvernement du temps de l'ancien puissant ministre de l'Intérieur Driss Basri, aujourd'hui aux prises avec la justice.

Contrairement à son expérience de fusion entre les composantes de la mouvance populaire, MP, MNP et UD, entamée en 2003 et finalisée en mars 2006 pour donner lieu à l'actuel Mouvement populaire, il ne s'agit pas aujourd'hui d'une refonte organisationnelle des trois partis. «Nous n'envisageons nullement une alliance organisationnelle ou une fusion au sens traditionnel du terme, avec un statut unique, mais une coalition

autour d'une même plateforme politique», précise un dirigeant haraki. L'expérience l'a montré, la première formule prend du temps au moment où, manifestement, les trois formations n'en ont pas. De même que, et le cas de la FGD le montre, rien ne prouve que la coalition résisterait à l'effet dévastateur des ambitions électorales de ses dirigeants.

On l'a vu, quand bien même les trois formations (PSU, PADS et CNI) auraient bouclé leur processus de fusion, à la veille des élections de 2021, le PSU a décidé de faire cavalier seul. Et selon les observateurs de la scène politique, les trois formations continuent de payer, politiquement, les frais de cette volte-face. Au point de commettre ce que d'aucuns ont qualifié de suicide politique pour un parti de gauche qu'est le PSU, en se rapprochant un peu trop de la mouvance islamiste. L'USFP, après avoir tenté de mobiliser l'opposition

LE RNI EN «MODE MOBILISATION»

Détermination, engagement et optimisme. Ce sont là les maîtres-mots du président du RNI. L'exposé politique du président du parti de la Colombe, lors du dernier conseil national du 11 janvier, résonnait telle une volonté sans faille d'aller de l'avant dans le sens d'honorer le contrat politique liant le parti aux citoyens.

«L

PAR
ABDELHADI
GADI

e RNI d'après ce conseil national ne sera pas le même qu'avant», a martelé le président du parti de la Colombe, samedi 11 janvier, dans son exposé politique lors de l'ouverture de la 4^e session du parlement de sa formation.

Pour Aziz Akhannouch, qui sonnait la mobilisation, cette session constitue le lancement d'une nouvelle étape d'une réorganisation renouée, mue par un état d'esprit de responsabilité. Ce qui devra se traduire par la poursuite de la même démarche qui est la sienne dans l'action de proximité sur le terrain et d'écoute dont le RNI a fait sa doctrine. D'ailleurs, annonce a été faite que le parti, qui souligne *«appartenir à une école politique exemplaire»*, entamera, dans les mois à venir, une tournée de communication dans les différentes régions du Royaume. Fidèle en cela à sa philosophie de proximité vis-à-vis de ses militants et de l'ensemble des citoyens.

C'est dire qu'une nouvelle dynamique organisationnelle s'annonce et à laquelle Akhannouch a appelé les siens à adhérer. D'où son appel aussi aux organisations parallèles du parti d'accélérer la cadence de leur action, surtout, précisera le chef de file des RNIstes, que *«nous entamons une étape politique qui exige davantage de sérieux, de cohésion, de coordination et de dynamisme»*. Or, ce n'est d'ailleurs pas un hasard que tout récemment la direction du Rassemblement a procédé à la signature de contrats de performance avec les coordi-

nateurs régionaux du parti pour le renforcement de la démocratie représentative.

Cette session, quand bien même elle serait ordinaire, était assez exceptionnelle dans le sens où elle intervient dans un contexte marqué par un bilan de mi-mandat des plus positifs. Et ce, sous le signe de *«changements profonds qui ont permis d'améliorer le vécu de larges pans des familles marocaines et l'avenir de leurs enfants»*, soulignera le président du RNI. Un capital de réalisations qui constitue surtout la base pour ouvrir une nouvelle phase dans l'action pour parachever, avec la même détermination, *«les grandes priorités au service des intérêts nationaux»*, relèvera-t-il devant les 340 militants qui ont convergé vers le siège central du parti.

«RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES»

Dans son exposé politique, Aziz Akhannouch ne manquera pas de mettre en avant les avancées majeures réalisées notamment sur le plan social et qui vont dans le sens de la consolidation des fondements de l'État social.

Et ce, malgré les contraintes objectives auxquelles le gouvernement a eu à faire face au cours des trois premières années de son mandat, notamment le séisme d'Al-Haouz, les inondations du sud-est, le stress hydrique, une conjoncture internationale difficile, etc. Toujours est-il que rien n'a entamé le volontarisme d'un parti qui s'inscrit en faux par rapport *«aux marchands des crises et des tragédies»*. Mais, dira-t-il, *«nous avons pu créer l'équilibre entre les moyens dont nous disposons et les ambitions de notre pays»*.



CRÉDIT PHOTO / DR

Or, à travers le bilan de mi-mandat, l'Exécutif a pu donner à ses engagements politiques leur dimension socioéconomique. Et le grand chantier de la généralisation de la couverture sociale en est l'une des démonstrations et qui se voit allouer une enveloppe de 10 milliards de dirhams pour son parachèvement.

Dans cette même veine, le chef du gouvernement relèvera que, valeur aujourd'hui, ce sont 10 millions de Marocaines et de Marocains bénéficiaires de l'AMO-Tadamon qui disposent d'une couverture médicale complète, une *«vraie couverture sanitaire et non pas des solutions de rafistolage»*.

L'autre manifestation et non des moindres de la démarche gouvernementale consiste aussi en l'instauration du soutien social direct, dont le budget devra atteindre pas moins de 26,5 milliards de dirhams cette



Aziz Akhannouch : «Nous entamons une étape politique qui exige davantage de sérieux, de cohésion, de coordination et de dynamisme.»

CONFIANCE RENOUVELÉE

Dans l'absolu, l'exercice de mener une expérience gouvernementale apporte souvent son lot de risques d'érosion de la confiance des électeurs. Cela ne semble pas être le cas pour le RNI. Preuve en est que le parti a pu remporter toutes les élections partielles auxquelles il a pris part depuis l'éclatante victoire de 2021. Une confiance renouvelée, du fait que la formation de la Colombe, accompagnée des autres formations d'une majorité solidaire qui agit dans la cohésion, est en train d'acter les différents engagements pris vis-à-vis des citoyens. Plus encore, l'attrait du RNI ne cesse de se renforcer au fil des semaines. En effet, rien que depuis septembre dernier, ils sont plus de 20.000 militants qui ont rejoint ce parti dont le credo reste toujours le même : «Agharas, agharas».

année. Qui plus est, cible particulièrement les veuves dont le nombre a été multiplié par six en l'espace de trois années. Puisqu'il est de 400.000 bénéficiaires actuellement contre à peine 70.000 au moment où le gouvernement a pris ses fonctions. Quant au montant des allocations, il est passé, lui, de 350 dirhams par enfant à 375 dirhams en cette année 2025, pour atteindre 400 dirhams en 2026, avec un minimum garanti de 500 dirhams par famille. Et l'effort se poursuivra pour encore faire plus et mieux.

Par ailleurs, et en vue de réussir ce chantier éminemment social d'envergure, une attention toute particulière est accordée à l'amélioration de l'offre de santé. Ce qui s'est traduit par une conséquente révision à la hausse du budget alloué pour la réforme globale du système de la santé. Le secteur s'est vu, en fait, consacrer un

budget de 32 milliards de dirhams en 2025 contre 19 milliards de dirhams en 2021. Une enveloppe qui sera injectée pour la poursuite, entre autres, du programme de réhabilitation de 1.400 établissements de santé de proximité, dont 800 centres de santé déjà rénovés, et le rythme de réalisations devra s'accélérer.

Le même élan est aussi imprimé à l'Éducation et la formation avec une enveloppe de 85 milliards de dirhams en 2025, soit 11 milliards de dirhams de plus par rapport à l'année dernière.

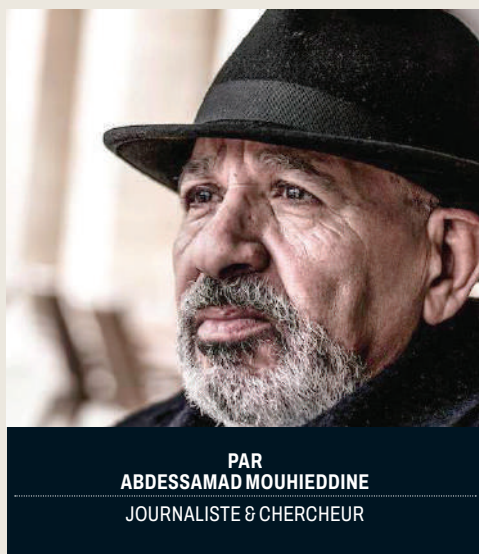
Le président du RNI notera, en outre, que la philosophie politique du gouvernement s'étend également au soutien du pouvoir d'achat des citoyens à travers notamment la Caisse de compensation avec un budget de 16,5 milliards de dirhams, sans omettre les efforts consentis pour maîtriser la

tendance inflationniste dont le niveau n'a pas dépassé 1% en 2024.

Dans le cadre des «réalisations exceptionnelles» du gouvernement, Aziz Akhannouch évoquera également le fait que l'Exécutif a consacré une enveloppe de 20 milliards de dirhams pour acter les différents engagements issus du dialogue social. À cela, il faudra ajouter la révision à la baisse de l'IR qui devra bénéficier à des millions de Marocains dès le début de cette année, sans oublier l'annulation «historique» de l'impôt sur les pensions des retraités que le gouvernement a eu le «courage» d'acter. Le tout entrant, bien entendu, dans le cadre de «l'engagement pris d'améliorer les revenus de toutes les catégories sociales, sans exception».●

LE MAGHREB ET LE MAROC FACE AU LIBERTARISME TRIOMPHANT

Dans mon dernier livre «*Le Maroc et sa modernité*» (2020), j'ai esquissé les contours du monde nouveau sorti de la matrice de la mondialisation. Qu'on le nomme postmodernité ou l'ère post-démocratique, notre monde détricote tous les jours les fondamentaux de la modernité assise sur la démocratie et le respect des droits humains. Les lignes rouges qu'on avait laborieusement mises en place à la faveur de la Révolution française et l'émergence américaine au 18^e siècle cèdent les unes après les autres pour faire place à la guerre des parts de marché, à la financiarisation tous azimuts, à la dérégulation systématique et systémique, à l'immédiateté fulgurante, au national-populisme et à la mise à mort des structures intermédiaires traditionnelles. Bref, un monde périlleux, tragiquement débarrassé des garde-fous éthiques qui ont longtemps préservé l'humanité de ses pires démons. C'est un monde où il n'y aura plus de place pour la vieille Europe dorénavant infestée de chauvinisme et de déficits abyssaux. Si l'on ajoute à tout cela les dérèglements climatiques avec leurs lots de sécheresse endémique, de cyclones, d'inondations et de flux migratoires dantesques, on mesure la dangerosité de notre monde devenu plus que jamais cauchemardesque et, à maints égards, apocalyptique. Face à ce monde où les sociétés et la nature sont de plus en plus débridées, les superpuissances ont élu pour «*package de survie*», chacune à sa manière, le chacun-pour-soi et la loi du plus fort. Si la Russie y est allée franco contre ses propres ex-satellites tentés par le parapluie de l'OTAN, et si la Chine avale goulûment les parts de marché naguère sanctuarisées par l'Occident, les États-Unis usent et abusent de chantage à l'encontre du reste du monde, ne s'embarassant d'aucune ligne rouge juridique émanant de leur propre Constitution ou a fortiori du droit international. De plus, après avoir contaminé l'Europe



PAR
ABDESSAMAD MOUHIEDDINE
JOURNALISTE & CHERCHEUR

du wokisme qui a détricoté ce qui reste des valeurs héritées des Lumières, ils reviennent, sous le pilotage musclé du duo Donald Trump/Elon Musk, avec une bannière étoilée teintée du libertarianisme le plus sordide. Quid de notre devenir de Maghrébins face à de tels périls? Aucune possibilité de mutualisation des atouts au sein d'une Afrique du Nord apaisée et prospère n'est envisageable à court ou moyen terme. En effet, chacun sait que la Libye n'est pas près de se souvenir pour devenir un acteur maghrébin crédible. Ne parlons pas de la Tunisie qu'un rescapé du national-arabisme le plus débile a plongée dans le non-destin. Quant aux bras cassés qui rapinent gaillardement à Alger, ils rechignent encore à entreprendre le début

LE MAROC DISPOSE DES ATOUTS LUI PERMETTANT DE S'ADAPTER À CETTE RÉVOLUTION UNIVERSELLE QUI EXÈCRE LE BLABLATAGE IDÉOLOGIQUE HÉRITÉ DE L'ÈRE PRÉ-NUMÉRIQUE. À SAVOIR LA SOLIDITÉ DE SON FRONT INTÉRIEUR ET LA SYMBIOSE ENTRE SA MONARCHIE ET SON PEUPLE.

du commencement de la construction d'un État-nation digne de ce nom. La rente mémorielle érigée en doctrine politique, ils tiennent au confort des «*antiquités idéologiques*» de la bipolarité d'antan. Restent donc le Maroc et la Mauritanie. Si cette dernière, récemment élue au club des nations gazières, s'emploie depuis quelque temps à se soustraire à l'épée de Damoclès algérienne pour s'insérer dans le mégaprojet du Gazoduc Nigéria-Maroc et «*l'Initiative Atlantique*» proposée par Mohammed VI, le duo Tebboune et Chengriha, lamentablement placé à équidistance entre la malfaisance et la débilité, ne cesse de creuser le hiatus entre le tempo de notre monde et la léthargie chronique à laquelle le régime a été voué depuis l'émergence de l'Algérie indépendante à la surface du globe en juillet 1962. Si les forces vives marocaines s'emploient à négocier des tournants existentiels touchant à l'«*État social*», au droit de statut personnel ou au développement inclusif, le régime algérien des bidasses ne sait plus où donner de l'échec, puisque la tête, elle, surtout bien faite, il n'en a jamais eu une. Et pour cause. N'a-t-il pas accompli l'exploit de se quereller

avec la quasi-totalité de ses voisins, sans compter ses principaux partenaires économiques, à commencer par la France et l'Espagne ? Seule la Tunisie échappe, pour le moment et moyennant une dégradante soumission, à ses pulsions belliqueuses. Aurait-il voulu, sous une gouvernance moins psychopathique, collectionner un tel cocktail de casus belli en si peu de temps qu'il n'y serait pas parvenu. Mais, pour paraphraser Clémenceau, «*la politique est une chose trop grave pour la confier à des militaires*». Pendant ce temps-là, le Maroc s'active à mettre ses infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et routières à un niveau jamais atteint par un autre pays africain ! La dernière réalisation en date qu'est la Voie express Tiznit-Dakhla s'insère dans le vœu réaliste et ô combien vertueux de permettre la circulation des hommes et des marchandises par autoroute de Dakhla à Nouakchott et vice-versa ! Il y a là, comme c'est le cas de Tanger Med, Nador West Med ou Dakhla Atlantique, une volonté puissante de s'adapter aux dures réalités du Nouveau Monde où seules survivront les nations qui sauront s'adapter au libertarianisme, également appelé libetarisme. Une conception de la vie ici-bas qu'imposent dorénavant les maîtres de la Planète dont Elon Musk et les autres leaders des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) ne sont que les fidèles interprètes. Imaginé par Friedrich Hayek, Murray Rothbard et Israel Kirzner, ce monde sans pitié ne recule devant aucun bémol pour imposer le capitalisme dérégulé et la primauté de l'opportunisme entrepreneurial à la façon Trump.

Nul doute que le Maroc dispose des atouts lui permettant de s'adapter à cette révolution universelle qui exècre le blablatage idéologique hérité de l'ère pré-numérique. L'essentiel de ces atouts se rapporte à la solidité de son front intérieur et à la symbiose entre sa monarchie et son peuple. Là est l'invulnérabilité du Royaume ! ●

À LA VIE ÉCO, on ne s'en tient pas à la partie visible de l'information



CHAQUE
VENDREDI

LAVIE ÉCO

Encore plus que l'économie.

BOURSES AFRICAINES EN MAL D'INTERCONNEXION

Lancé en 2022 avec sept Bourses du continent, le projet d'interconnexion des Bourses africaines en est toujours à un stade embryonnaire en termes de transactions, tant que l'harmonisation des règles et des procédures n'est pas optimale. Explications.

Dans l'agenda panafricain pour l'intégration économique des États, plusieurs initiatives ambitieuses ont été mises en place ces dernières années, dont la Zlecaf, la zone de libre-échange continentale africaine, et le système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS en anglais). Au niveau du marché des capitaux, un projet de liaison des Bourses africaines, connu sous le nom d'African Exchanges Linkage Project (AELP), a vu le jour en 2022, à l'initiative de l'Association des Bourses africaines (ASEA) et de la Banque africaine de développement.

Considéré comme crucial pour faciliter les investissements transfrontaliers du continent et accompagner le déploiement de la Zlecaf, le projet d'interconnexion des Bourses africaines a officiellement été mis en service le 18 novembre 2022, avec le lancement de la plateforme de négociation AELP Link, une solution technologique visant à soutenir l'intégration du marché, le système de routage des ordres et le partage des données du marché et du carnet d'ordres.

Dans sa première phase, l'AELP a connecté sept Bourses, parmi les plus grandes d'Afrique, couvrant quatorze pays africains : le Maroc, l'Égypte, le Nigéria, le Kenya, Maurice, l'Afrique du Sud et l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

Une trentaine de courtiers, dont cinq marocains, se sont connectés à la plateforme, pour réaliser les premières transactions. Depuis, d'autres places boursières du continent ont rejoint le projet, comme le Ghana ou le Botswana.


Dans cette première phase de déploiement du projet AELP, les transactions fonctionnent selon un mécanisme d'accès sponsorisé (Sponsored access). Concrètement, ce système permet à un courtier d'accéder à un autre marché étranger en faisant appel à un courtier local. De quoi permettre à un investisseur basé à Casablanca d'avoir accès au carnet d'ordres de la Bourse de Nairobi et vice versa, via l'interface dénommée AELP Link, ou encore accéder au carnet d'ordres de Maurice ou de Johannesburg. Dans une deuxième phase, le projet AELP prévoit d'harmoniser les règles d'agrément des acteurs de manière à pouvoir transiger sur toutes les Bourses africaines. Et c'est là que le bât blesse, car cette mesure cruciale, qui doit permettre à un courtier de transiger sur n'importe quelle Bourse membre de la plateforme, sans passer par un courtier local, suppose une harmonisation des règles.

DES TRANSACTIONS MODESTES

Il faut dire qu'à l'heure actuelle, «*les volumes de transactions restent encore très modestes*», comme le souligne cet opérateur du marché. L'accent a été mis en effet, dans un premier temps, sur la mise en place technique de la plateforme, l'intégration des différents systèmes et la familiarisation des courtiers avec le nouvel outil. Conscients de l'ampleur du défi, les initiateurs du projet ne manquent pas de rappeler que le projet AELP se construit sur le long terme, et que les transactions devraient s'étoffer au fur et à mesure que de nouveaux courtiers et de nouvelles Bourses rejoignent la plateforme et que les investisseurs prennent conscience des opportunités offertes. Cela suppose, comme cela a été dit, une harmonisation des règles, mais aussi une intégration des systèmes informatiques,



CREDIT PHOTO / DR



Pour sa phase initiale, le projet AELP a mis en relation sept des plus grandes Bourses du continent, dont celle de Casablanca.

LES RETOMBÉES ATTENDUES

Sur le papier, le projet AELP est des plus séduisants. Il ambitionne de créer un marché financier africain plus intégré, plus liquide et plus attractif, ce qui devrait bénéficier aux investisseurs, aux entreprises et à l'ensemble des économies africaines. Les retombées escomptées de ce projet sont nombreuses. Elles portent sur l'amélioration du financement à long terme des économies africaines en permettant aux entreprises de lever des fonds à l'échelle continentale. De quoi réduire la dépendance vis-à-vis des marchés financiers internationaux, souvent coûteux. Les avantages attendus incluent l'augmentation de la liquidité des marchés en regroupant les ordres de plusieurs places boursières. Il doit permettre aussi aux investisseurs de diversifier leurs portefeuilles en ayant accès à un plus large éventail d'actifs.

Plus globalement, le projet a pour ambition de connecter les marchés des capitaux africains à la sphère financière internationale. En créant un marché plus intégré et plus liquide, l'AELP cherche à attirer les investisseurs internationaux et à renforcer la position des Bourses africaines sur la scène mondiale.

afin de permettre l'interopérabilité des différentes plateformes de négociation des Bourses participantes. Ce qui est loin d'être gagné, pour le moment, les Bourses africaines ayant des réglementations, des pratiques de cotation et des procédures de compensation et de règlement différentes.

DES RÈGLES À HARMONISER

Plusieurs défis se posent en effet devant les différents régulateurs pour que les transactions boursières transfrontalières puissent décoller. Comme le souligne ce professionnel, il y a d'abord un «sujet de compensation» qu'il faut traiter.

Dans un contexte transfrontalier comme celui de l'AELP, le processus de compensation, qui suit l'exécution d'une transaction boursière et qui vise à garantir le bon règlement des opérations, devient plus complexe en raison des différences entre les systèmes et les réglementations des différents pays. Ainsi, chaque Bourse participante a son

propre système de compensation et de règlement, avec des infrastructures technologiques et des procédures distinctes.

Il y a aussi «un sujet de dépositaire» qui se pose avec acuité. Actuellement, chaque Bourse opère avec son propre dépositaire. Le dénouement se déroule dans le pays, auprès du dépositaire local, où la transaction s'effectue dans la devise locale. Or, l'un des principaux défis est l'harmonisation des réglementations et des pratiques entre les différents pays participants. Cela inclut l'harmonisation des heures de négociation, des devises utilisées, des règles de cotation et des exigences de divulgation.

Or, chaque marché a ses propres normes, ce qui complique la standardisation nécessaire pour faciliter les transactions transfrontalières. L'idéal serait de privilégier le recours à un seul courtier et à un seul dépositaire pour leurs avoirs africains. Un processus qui sera long à mettre en place, de l'avis même des initiateurs du projet.

D'autres défis majeurs se dressent devant les dépositaires, qui doivent naviguer dans un cadre réglementaire complexe et disparate. Parmi ces défis, outre l'intégration des systèmes d'information et l'harmonisation des règles et procédures, figure le renforcement des mesures de sécurité pour protéger les données et les actifs des investisseurs. Les dépositaires doivent également développer des stratégies pour gérer les risques associés aux transactions transfrontalières, notamment en ce qui concerne la volatilité des marchés et les fluctuations monétaires.

Bref, bien que la volonté politique soit là pour faire avancer les choses, ce n'est pas demain que le projet AELP se muera en Euronext africain. Il faudra s'armer de patience avant de voir ce projet jouer pleinement son rôle de catalyseur des financements intra-africains, et voir, par exemple, une IPO lancée sur l'ensemble du continent en même temps. ●

CHRONIQUE

LOI DE FINANCES : CE QUI CHANGERA POUR LES ENTREPRISES À PARTIR DE 2025

À partir du 1^{er} janvier 2025, les entreprises, sous forme de personnes morales, devront composer avec une série de modifications introduites par la Loi de finances 2025. Voici un tour d'horizon des principaux changements.

Révision des taux de l'impôt sur les sociétés. Conformément à la réforme initiée par la Loi de finances 2023, les taux de l'IS continueront à évoluer de manière progressive. En 2025, les variations de taux seront adaptées selon le résultat fiscal, avec des hausses ou des baisses ciblées. Les sociétés réalisant un résultat fiscal compris entre 300.000 et 1 million de dirhams continueront de bénéficier d'un taux maintenu à 20%.

Ajustements sur l'impôt retenu à la source pour les produits d'actions, parts sociales et revenus assimilés. La réduction progressive du taux de retenue à la source amorcée en 2023 et qui concerne en particulier les dividendes distribués par les sociétés est reprogrammée. Le taux de 12,5%, appliqué en 2024 reste en vigueur pour l'année 2025, avec l'objectif d'atteindre un taux de 10% en 2027. Cette mesure s'applique désormais sans distinction de la date de réalisation des bénéfices distribués.

Revalorisation des plafonds d'amortissement déductible pour les véhicules de transport. À compter du 1^{er} janvier 2025, le plafond des amortissements déductibles pour les véhicules de transport acquis ou mis en service à partir de cette date passe de 300.000 à 400.000 dirhams, TVA comprise.

Relèvement des bons de nourriture exonérés de l'impôt sur le revenu. Les entreprises peuvent désormais accorder en franchise d'impôt sur le revenu des bons de nourriture ou d'alimentation pour un montant relevé à 40 dirhams par jour et par salarié. Ces bons peuvent désormais être dématérialisés et payés par voie électronique.

Prorogation et extension de l'abattement sur la plus-value des actifs immobilisés. Le dispositif d'abattement de 70% avant application de l'impôt sur les sociétés sur la plus-value nette issue de la cession d'actifs immobilisés est prorogé jusqu'en 2030. La nouveauté cette année est que les



PAR
LAILA EL ANDALOUSSI
EXPERT-COMPTABLE

CRÉDIT PHOTO/DR

terrains et constructions ne sont plus exclus du dispositif.

Incitations fiscales pour l'emploi des jeunes. À partir de 2025, l'exonération de l'indemnisation des stagiaires est étendue aux non-diplômés, à hauteur de 6.000 dirhams mensuels sur 12 mois. Si un stagiaire est recruté en contrat à durée indéterminée, son salaire brut mensuel, plafonné à 10.000 dirhams, sera exonéré de l'impôt sur le revenu pendant 24 mois.

Assouplissement du régime de restructuration des groupes de sociétés. Depuis 2017, les groupes de sociétés étaient encouragés par un mécanisme de neutralité fiscale à transférer

leurs immobilisations corporelles, incorporelles et financières entre sociétés membres d'un même groupe. En effet, les plus-values résultant de ce transfert n'étaient pas prises en compte dans le résultat fiscal sous réserve du respect de certaines conditions dont la détention par la société mère d'au moins 80% du capital des filiales concernées. En 2025, le seuil de participation par la société mère passe de 80% à deux tiers du capital social. Les transferts d'actifs peuvent être effectués à la valeur nette comptable ou à leur valeur réelle avec un sursis de paiement de l'IS sur la plus-value. La loi de 2025 a également clarifié que ces opérations étaient soumises à un droit d'enregistrement forfaitaire de 1.000 dirhams.

Formalisation de la procédure d'accord à l'amiable. Concernant cet accord qui intervient dans le cadre d'un contrôle fiscal, il doit être accompagné d'une lettre de désistement de l'entreprise, renonçant à tout recours devant les instances fiscales ou judiciaires. L'accord ne peut concerner que les questions de fait relatives aux éléments d'imposition évalués par l'administration fiscale. Les questions de droit en sont explicitement exclues. La Loi de finances 2025 a introduit pour les entreprises

quelques ajustements à des dispositions déjà existantes, en restant en continuité avec les réformes antérieures. Toutefois, on constate l'absence de mesures en matière de fiscalité environnementale, malgré les attentes suscitées par la loi-cadre sur la fiscalité. Le véritable défi des années à venir résidera dans l'intégration d'une fiscalité favorisant une transition écologique effective, qui pourrait devenir l'une des priorités majeures de l'après-2025. ●

**LE VÉRITABLE DÉFI
DES ANNÉES À VENIR
RÉSIDERA DANS
L'INTÉGRATION D'UNE
FISCALITÉ FAVORISANT
UNE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE EFFECTIVE.**

Green
Impact
expo

SUMMIT
2025



Salon international
de la mobilité durable

Driving change,
Making impact

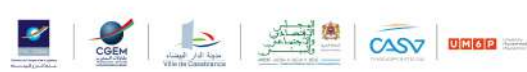
11 - 13 Février
2025
Anfa Park, Casablanca

FRANCE
Pays à l'honneur

SOUS L'EGIDE DE



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



SPONSORS



BANQUES : UN SECTEUR DES PLUS PROMETTEURS

Activité commerciale, bénéfiques, coût du risque, le secteur devrait afficher des performances intéressantes et des valorisations attractives à l'horizon 2026. Analyse.

Le secteur bancaire coté est l'un des plus prometteurs les deux prochaines années. Selon un rapport d'Attijari Global Research (AGR), les analystes ont revu leurs prévisions initiales à la hausse. Ils prévoient une progression annuelle moyenne du PNB de 5,6% durant la période 2024-2026 à 101 milliards de dirhams et un TCAM des bénéfices de 7,3% à 22 milliards ponctuée par une dégradation du coût du risque de 2,3% en moyenne, à 16,7 milliards, en raison notamment de la détérioration du risque souverain dans certains pays de présence en Afrique.

Ces scénarii s'expliquent par plusieurs facteurs, dont notamment la résilience de la croissance économique en dépit des conditions climatiques défavorables. Cela est essentiellement le fait de la bonne dynamique des investissements, impactant de facto le comportement haussier des crédits. D'autant que la politique accommodante adoptée par Bank Al-Maghrib a soutenu la tendance baissière des taux obligataires, permettant ainsi aux activités de marché de s'inscrire sur un trend haussier. Cela, sans oublier les efforts des banques dans la rationalisation des coûts opérationnels.

Ainsi, sur la base de ces prévisions, le secteur bancaire devrait améliorer ses multiples de valorisation. Le P/E pondéré du secteur ressort à 12,2x en moyenne entre 2025 et 2026 contre

un niveau normatif de 18,4x sur 2013-2023, ce qui représente une décote de 34%. De plus, sur la base d'un payout moyen normatif de 63%, le rendement du dividende du secteur ressort à 3,5%, soit un niveau supérieur de 69 points de base au rendement des bons du Trésor de maturité 5 ans, de 2,83%.

ATW, UN RNPG DE PLUS DE 10 MMDH

Sur la période 2024-2026, le groupe bancaire devrait poursuivre son dynamisme. Son PNB devrait réaliser un TCAM de 8,8% pour atteindre 38,6 milliards de dirhams, pour un RNPG de 10,8 milliards, soit un taux de progression moyenne annuelle de 13%. Ces prévisions sont soutenues par le positionnement du groupe au sein de la nouvelle dynamique d'investissement au Maroc. Il s'agit particulièrement de l'infrastructure, de la construction, du tourisme et de la transition énergétique. Ainsi, ses multiples de valorisation restent attractifs avec un PE 2026 de 11,4x, offrant une décote de 40% par rapport au marché. De même, le dividend yield moyen du titre ressort à 3,2%.

BCP, LE PE LE PLUS INTÉRESSANT

AGR estime que le titre devrait traiter à un PE de 11,4x contre un niveau normatif de 18,9x pour le marché Actions, soit une décote de 40%. Le taux de rendement du dividende, lui, devrait s'établir à 3,9% sur la période d'étude. Cette recommandation se base sur la poursuite de la hausse des réalisations commerciales de la banque



CRÉDIT PHOTO / DR

avec un PNB de 28 milliards de dirhams en 2026, soit un TCAM de 7,3%. Pour sa part, le coefficient d'exploitation poursuivrait sa tendance baissière pour atteindre 44,5%, grâce à l'achèvement des principaux investissements stratégiques au niveau du digital. En intégrant un coût du risque autour de 6 milliards de dirhams, le RNPG devrait totaliser 5 milliards de dirhams.

BOA, EFFET RATTRAPAGE

Au-delà de la dynamique des crédits, BOA devrait bénéficier dans les deux prochaines années d'un effet rattrapage de la marge sur commissions et du résultat des activités de marché. À 20 milliards de dirhams, le PNB devrait s'accroître de 6,1% sur la période. Parallèlement, avec la poursuite de l'amélioration de son efficacité opérationnelle, comme exprimé par le top management, la banque devrait améliorer son coefficient d'exploitation de 6,6 pts à 45,3% à l'horizon

LA CAPITALISATION BOURSIÈRE CIBLE DU SECTEUR BANCAIRE DEVRAIT RESSORTIR À 312 MILLIARDS DE DIRHAMS, SOIT UN POTENTIEL D'APPRÉCIATION DE 13% DURANT LES 12 PROCHAINS MOIS.



Les bénéfices devraient atteindre 19,3 milliards de DH en 2024, en croissance de 27% par rapport à 2023.

LE ROE EN AMÉLIORATION CONTINUE

La rentabilité des fonds propres des banques cotées s'est améliorée de 2,4 pts à 14,8% au premier semestre. Ce qui dépasse la moyenne semestrielle pré-Covid 2017-2019 qui était de 11,6%. Au niveau des grands groupes bancaires cotés, dont les fonds propres sont supérieurs à 27 milliards, Attijariwafa bank affiche le niveau de rentabilité le plus attractif à 17,5%, suivie de BOA à 14,6% puis de BCP à 13,5%. Concernant les banques cotées dont les fonds propres se situent entre 6 et 7 milliards de dirhams, CIH Bank enregistre le meilleur ROE à 13,3%. CDM améliore son ROE à 11,7%. La BMCI, elle, affiche toujours l'indicateur le plus faible du secteur à 5,9%, toujours pénalisée par les niveaux élevés de ses frais de gestion. Enfin, avec des fonds propres de 1,7 milliard de DH, CFG Bank affiche un ROE de 16,5%.

2026. Ainsi, la capacité bénéficiaire devrait atteindre 3,6 milliards de dirhams à l'horizon 2026. Ce qui situerait le PE à 11,7 x, loin par rapport au marché et le DY à 3,6%.

CIH, RETOUR AU NIVEAU NORMATIF

L'activité de la banque devrait retrouver des niveaux normatifs après une forte croissance entre 2017 et 2023. Le TCAM du PNB devrait se situer à 5,7%, à 5,2 milliards de dirhams, après 14,5% sur la période précédente. Tenant compte d'une maîtrise des charges d'exploitation et d'une stabilisation estimée du coût du risque, le RNPG devrait dépasser 900 MDH, soit un TCAM de 9,3%. Avec un PE de 13,8 et un DY de 4,4%, le titre CIH demeure parmi les plus attractifs du secteur.

BMCI, UNE CROISSANCE MODÉRÉE

Après une quasi-stagnation de son activité durant la période 2016-2022, BMCI affiche une croissance de 12,6% de son

PNB en 2023. Entre 2024 et 2026, AGR table sur une croissance plus modérée de 5,7% en moyenne annuelle, un scénario conservateur, vu la stratégie commerciale dynamique de la banque. Tenant compte du poids important des frais de gestion, le RNPG resterait en dessous de la barre des 600 MDH. Ainsi, le titre se traite à un P/E relativement attractif de 13,3 x. Sur la base d'un DPA normatif de 30 dirhams, le DY cible moyen du titre ressortirait à 4,4%.

CDM, MEILLEUR RENDEMENT

La nouvelle stratégie commerciale de la banque en marge de l'arrivée du nouvel actionnaire de référence Holmarcom en 2023 devrait donner un coup de boost à ses réalisations. Le PNB afficherait un TCAM de 9,4% pour atteindre 3,8 milliards de dirhams, pour des bénéfices prévus de l'ordre de 846 MDH, soit une croissance annuelle

moyenne de 13,4%. À un PE de 12,4 x, le titre demeure intéressant. Par ailleurs, la capacité du groupe à soutenir la hausse de son dividende permettrait au titre d'offrir un DY de 4,6%, ce qui le place comme le meilleur du secteur bancaire coté.

CFG, VALEUR DE CROISSANCE

Après une croissance de 31,4% en 2023, CFG Bank devrait afficher un TCAM de son PNB de 21% durant la période 2023-2026. Ce scénario est justifié par la marge de progression naturelle dont dispose la banque au niveau de l'activité du crédit. Aussi, grâce à un effet taille croissant, le coefficient d'exploitation poursuivrait son optimisation, passant de 66% en 2023 à 52,9%. Le RNPG devrait atteindre 314 MDH à compter de 2026, affichant un TCAM cible de 23,6%. À cet effet, le titre se traite à un P/E de 24,6 x justifié par son profil de valeur de croissance. ●

CHRONIQUE

LA MORT ET LES TAXES

«**L**a mort et les taxes, ce sont les deux seules choses certaines ici-bas». Cette expression de Benjamin Franklin, un des pères fondateurs des États-Unis, a de tout temps servi à faire peur aux contribuables, à montrer que comme l'ange de la mort, le fisc finit toujours par rattraper les fraudeurs.

La logique qui sous-tend cette expression est loin, très loin, de l'image idyllique que font certains théoriciens de l'économie ou des sciences politiques de l'impôt, décrit comme le ciment d'une nation, l'une des expressions les plus nobles de la citoyenneté, de la solidarité nationale... Puisque la logique de la peur de mister Franklin, adoptée plus tard en Angleterre et un peu partout dans le monde, a fini par prendre le dessus, à quelques exceptions près.

Le Maroc, dès son fondement en État-nation moderne, n'a pas échappé également à cette logique de méfiance entre citoyens et administration des impôts. Mais il y a quelque chose qui est en train de changer, d'évoluer vers un rapport plus apaisé, moins anxieux.

Les résultats de l'opération de régularisation fiscale volontaire lancée par l'État fin 2024 en sont une preuve. En seulement quelques jours, des contribuables marocains qui avaient des choses à cacher au fisc ont déclaré volontairement 127 milliards de dirhams d'avoirs, à travers leurs banques ou en allant directement chez les services des impôts. Ce qui a permis à l'État de récolter pas moins de 6 milliards de dirhams de recettes fiscales, puisqu'un taux forfaitaire de 5% était appliqué sur ces nouvelles déclarations. Mais cette moisson, bienvenue certes, n'est pas la plus importante. Ce que révèle d'abord cette opération, c'est la confiance qui s'établit petit à petit entre les Marocains et le fisc. Et par ricochet avec l'État de manière générale. Il y a bien sûr la peur de ne pas saisir cette occasion en or pour entrer dans les rangs et éviter de se faire lourdement contrôler par la suite qui entre également en jeu, mais sans confiance – cet ingrédient magique capable de soulever des montagnes –, nous n'aurions certai-



nement pas atteint ce chiffre mirobolant de 127 milliards.

Car l'autre signal qui montre clairement que les choses évoluent, que la confiance s'installe entre citoyens et pouvoirs publics est la progression des recettes fiscales depuis 2020, année du Covid qui semble avoir joué quelque chose en ce changement de perception du rôle de l'État chez beaucoup de citoyens. En 4 ans, les Marocains ont payé 100 milliards de dirhams de plus à l'État en impôt sur les sociétés, TVA, impôt sur le revenu et autres taxes. Les recettes fiscales de l'État sont ainsi passées de près de 200 milliards de dirhams à près de 300 milliards à fin 2024, une crois-

sance annuelle moyenne de 11%. Ce n'est donc pas la croissance moyenne de l'économie marocaine qui n'a pas dépassé les 3,5% qui est derrière cette accélération, mais bien autre chose. Les techniciens de la fiscalité peuvent vous parler de la réforme fiscale, des aménagements faits ici et là sur certaines taxes, ou des incitations offertes par l'État à certaines catégories professionnelles pour sortir du noir... Tout cela a joué bien sûr, mais encore une fois, sans confiance, nous n'aurions certainement pas atteint ces résultats inédits en termes d'adhésion des Marocains à l'impôt.

Et l'avenir s'annonce encore meilleur quand on voit ce que l'État a fait de cet argent. Ces 100 milliards ne sont pas allés financer des dépenses inutiles, rembourser des dettes ou enrichir une certaine caste, mais pour jeter les bases de l'État social : 44 milliards ont été injectés directement dans le salaire de millions de Marocains suite aux accords du dialogue social avec les syndi-

cats, 35 milliards ont été distribués directement aux populations les plus vulnérables et près de 20 milliards à couvrir les cotisations à l'assurance maladie des familles dans le besoin. Le contribuable en a donc pour son argent, et c'est ce qu'il a toujours voulu, surtout quand il voit qu'à côté de tout cela, de grands efforts sont fournis pour améliorer les services publics (écoles, hôpitaux...) et conduire de grands projets qui sont en train de changer le visage du pays et de nos villes. ●

**CE QUE RÉVÈLE D'ABORD
CETTE OPÉRATION DE
RÉGULARISATION FISCALE
VOLONTAIRE, C'EST LA
CONFIANCE QUI S'ÉTABLIT
PETIT À PETIT ENTRE LES
MAROCAINS ET LE FISC. ET
PAR RICOCHET AVEC L'ÉTAT
DE MANIÈRE GÉNÉRALE.**

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



LES IMPÉRIALES

WEEK DU 27 JANV. AU 02 FÉV. 2025

BUSINESS • PEOPLE • TECH

THE PARADIGM **SHIFT**

LESIMPERIALES.COM

DES START-UP PRÊTES À RÉVOLUTIONNER L'ÉDUCATION

L'EdTech, secteur encore en pleine exploration de son potentiel, connaît une croissance mondiale impressionnante. Au Maroc, des entreprises comme Hopez et SmartProf Business jouent un rôle de premier plan dans cette révolution, malgré des obstacles significatifs.

S'

PAR
BRAHIM
HABRICHE

il existe bien un secteur qui ne mesure pas encore ses potentialités, c'est bien celui de l'EdTech. Le marché mondial de l'éducation connaît une croissance fulgurante. En 2021, sa valeur était estimée à environ 254 milliards de dollars, et les prévisions indiquent qu'elle pourrait atteindre près de 605 milliards de dollars d'ici 2027, avec un taux de croissance annuel composé d'environ 16,5%. Cette dynamique est largement attribuée à l'essor de l'apprentissage en ligne, une tendance accélérée par la pandémie de Covid-19 qui a précipité la transition vers des solutions éducatives numériques. Des plateformes telles que Coursera, Udemy et Duolingo enregistrent chaque année des millions de nouveaux utilisateurs, tandis que les entreprises investissent massivement dans la formation en ligne pour leurs employés.

En Afrique, son potentiel est immense. Bien que le continent soit confronté à des défis significatifs en matière d'accès à une éducation de qualité, l'EdTech offre de nouvelles perspectives, notamment dans les régions où les infrastructures éducatives traditionnelles sont insuffisantes. En 2024, l'Afrique représente environ 3% du marché mondial du secteur,

mais cette part est en forte progression, avec des estimations indiquant que le marché pourrait dépasser 4,3 milliards de dollars d'ici 2027. Des start-up comme Classroom (Kenya), ScholarX (Nigéria) et Funzi (Afrique du Sud) se distinguent par leurs solutions adaptées aux réalités locales. Que ce soit à travers des modules d'apprentissage mobile



En 2024, l'Afrique représente environ 3% du marché mondial du secteur. Mais cette part est en forte progression, avec des estimations qui indiquent que le marché pourrait dépasser 4,3 milliards de dollars d'ici 2027.

L'EDTECH ATTIRE MOINS DE FINANCEMENTS QUE LA FINTECH OU L'AGRITECH, CAR SA RENTABILITÉ EST PERÇUE COMME PLUS LENTE ET INCERTAINE.

ou des applications de préparation aux examens, ces entreprises, souvent soutenues par des programmes d'incubation et des fonds internationaux, répondent aux besoins d'une population jeune et dynamique avide d'opportunités d'apprentissage.

De même que son développement en Afrique ne se limite pas à l'enseignement traditionnel. De nombreuses initiatives visent également la formation professionnelle et l'entrepreneuriat. Avec plus de 60% de la population africaine âgée de moins de 25 ans, l'éducation numérique joue un rôle crucial dans l'amélioration des compétences

et l'employabilité. Selon l'Unesco, près de 50 millions d'enfants africains en âge scolaire ne sont pas scolarisés, l'EdTech pourrait être une solution clé pour combler cet écart.

DES PÉPITES MAROCAINES EN DEVENIR

Le Maroc n'est pas en reste dans cette dynamique. Des start-up comme Hopez, NowEdge, Sboot et SmartProf Business jouent un rôle crucial dans la modernisation du système éducatif marocain. En intégrant la technologie dans les pratiques éducatives, ces entreprises rendent l'apprentissage plus accessible et efficace. Par exemple, Hopez a su s'imposer grâce à son application phare TocToc, qui utilise des vidéos courtes et des techniques de gamification pour rendre l'éducation plus engageante. En intégrant l'intelligence artificielle, TocToc personnalise les parcours d'apprentissage selon les besoins individuels des élèves, créant ainsi un environnement stimulant. La jeune pousse a remporté l'année dernière le prix POSEAM (Prix Orange de l'Entrepreneur Social 2023), mettant en lumière son rôle pionnier dans l'innovation éducative au Maroc. La start-up a lancé une initiative visant à identifier les meilleurs enseignants du pays via une compétition nationale où les élèves votent pour leurs professeurs préférés. Les gagnants auront la chance d'enseigner en ligne sur la plateforme «La Classe», rendant ainsi l'éducation accessible à tous. Pour sa part, Smartprof Business commence à se faire une place dans l'écosystème. La start-up s'est spécialisée dans la création d'académies digitales pour les entreprises, permettant à celles-ci de gérer des programmes de formation, y compris du contenu interne et des formations sur mesure. Après près de trois ans d'activité, la start-up a connu une croissance de 300% et a levé 200.000 euros supplémentaires auprès des investisseurs. Elle compte parmi ses clients des références, telles que Bank of Africa, Attijariwafa, L'Oréal et Orange Maroc.

RIVALISER AVEC LA FINTECH OU L'AGRITECH

Cependant, malgré ces opportunités prometteuses, l'écosystème EdTech doit surmonter plusieurs obstacles. Le coût élevé des appareils numériques, les coupures d'électricité fréquentes et les problèmes de connectivité freinent parfois l'adoption généralisée des technologies éducatives. De plus, la formation des enseignants et l'adaptation des contenus éducatifs aux besoins spécifiques des apprenants africains représentent des enjeux majeurs. Comme le souligne également Mustapha Faiz, co-fondateur de Smartprof Business, «le secteur de l'EdTech peine à rivaliser avec l'attractivité de secteurs comme la Fintech ou l'Agritech. Les entreprises EdTech sont perçues comme ayant une rentabilité plus lente et moins évidente. Contrairement à la Fintech, qui génère rapidement des revenus via les transactions financières et les services bancaires en ligne, les résultats dans l'EdTech prennent plus de temps à émerger. De plus, l'éducation est un secteur hautement régulé, ce qui freine l'adoption de nouvelles technologies, surtout dans les pays en développement où les systèmes éducatifs sont souvent plus conservateurs».

Néanmoins, avec une augmentation continue des investissements et une prise de conscience croissante de l'importance de l'éducation numérique, les perspectives pour l'EdTech semblent encourageantes. Le secteur bénéficie d'un soutien accru de la part des organisations internationales et des investisseurs privés via des programmes tels que l'initiative «EdTech Hub», soutenue par la Banque mondiale.

Le défi reste de taille : convaincre les décideurs publics et privés d'investir durablement dans ces solutions pour maximiser leur impact. Pour Yassine Laghzioui, directeur de l'entrepreneuriat et du venturing à l'UM6P et CEO UM6P Ventures, «en tant qu'acteurs de l'écosystème, il nous incombe de jouer un rôle actif pour soutenir l'émergence d'un secteur EdTech performant et durable. Cela signifie mobiliser les ressources nécessaires pour accompagner ces start-up, mais aussi travailler à faire évoluer les perceptions sur leur capacité à générer des résultats concrets et à transformer durablement le système éducatif». ●



CRÉDIT PHOTO / DR

10 START-UP QUI BOOSTENT L'UNIVERS DE L'ÉDUCATION

RETROUVEZ
LE SUJET
EN VIDÉO



Dans un paysage de l'éducation et de la formation en pleine transformation, de jeunes start-up marocaines bousculent les modèles traditionnels en alliant technologie, innovation et besoins spécifiques des entreprises et des élèves.

Que ce soit en créant des académies digitales pour les grandes entreprises ou en proposant des contenus éducatifs interactifs pour les lycéens, de jeunes pousses repensent l'apprentissage pour l'adapter à une nouvelle ère. Parmi ces acteurs dynamiques, des noms comme Smartprof for Business, HopeZ, ou encore 9rayti.com se distinguent par leur vision innovante et leur capacité à répondre aux défis actuels du marché.

Brahim Habriche

MUSTAPHA FAIZ

Co-fondateur de Smartprof for Business



L'EXPERT DES ACADEMIES DIGITALES

La start-up créée en 2021 s'est spécialisée dans la création d'académies digitales d'entreprise. Elle permet notamment aux entreprises de créer et gérer leurs programmes de formation, notamment le contenu interne ou les programmes sur mesure développés par la start-up.

Le groupe a rapidement réalisé sa première levée de fonds en 2022 auprès d'investisseurs étrangers, l'année suivante, Smartprof a annoncé la réalisation d'une croissance annuelle de 300% et l'aboutissement d'une deuxième levée de fonds auprès de Digital Africa. Au total, pas moins de 200.000 euros (plus de 2,1 MDH) ont été collectés auprès de trois fonds d'investissement et de business angels.

La jeune pousse cherche actuellement à lever près d'un million de dollars pour développer davantage sa technologie. Elle compte actuellement de grands groupes à son actif, comme Bank of Africa, Attijariwafa, L'Oréal, Orange Maroc et bien d'autres. «La start-up ambitionne de s'étendre au-delà du Maroc, avec des projets d'expansion vers l'Afrique de l'Ouest et d'autres marchés émergents. Cette stratégie s'inscrit dans la volonté de Smartprof for Business de devenir une référence continentale en matière de formation professionnelle en ligne», explique Mustapha Faiz, co-fondateur de la start-up. ●

PIONNIÈRE DANS L'EDTECH

C'est peut-être l'une des plus anciennes plateformes d'éducation, puisque c'est en 2008 que 9rayti.com, site d'agrégation de cours et de formations sur le web, a été créée par Adam Bouhdama.

Fondée à Agadir, elle est aujourd'hui l'une des principales plateformes de guidance éducative au Maroc. Spécialisée dans l'orientation des étudiants, elle fournit des informations sur les filières post-baccalauréat, les formations au Maroc et à l'étranger, ainsi que des conseils pratiques pour les étudiants. 9rayti.com propose également des contenus spécifiques pour les lycéens et collégiens, des actualités sur l'éducation et des outils d'aide à la décision pour choisir des parcours académiques adaptés aux besoins des jeunes Marocains.

La plateforme s'adresse autant aux élèves du secondaire qu'aux jeunes diplômés cherchant à s'orienter dans leurs études supérieures. Au-delà des services en ligne, 9rayti.com a récemment élargi ses activités vers l'événementiel, organisant des rencontres éducatives et des salons dédiés aux étudiants, renforçant ainsi son rôle dans l'écosystème de l'éducation marocain.

Bien que n'ayant pas encore levé de fonds auprès d'investisseurs institutionnels, 9rayti.com a su croître de manière organique et compte aujourd'hui parmi les références en matière d'Edtech au Maroc, avec une large base d'utilisateurs et une communauté active sur les réseaux sociaux. ●

ADAM BOUHDAMA

Fondateur de 9rayti.com



YASSINE NOKRY

Fondateur de Ostadi



UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE CONTENUS

En 2020, Yassine Nokry, diplômé de l'École Mohammadia d'ingénieurs (EMI), et Ismael Finnaoui, ancien élève de Télécom Lille, lancent ostadi.ma. Basée à la Cité d'Innovation à Agadir, leur start-up propose des cours en direct via une plateforme intuitive favorisant l'interaction. Cette interface se distingue par sa simplicité d'utilisation, facilitant l'accès aux contenus pédagogiques et offrant une expérience d'apprentissage centrée sur l'utilisateur. Les cours sont disponibles sous divers formats (vidéos, tutoriels, documents téléchargeables), offrant ainsi une grande flexibilité dans le processus d'apprentissage. Les apprenants peuvent également échanger directement avec les formateurs lors de sessions en direct ou via des forums de discussion.

Depuis son lancement, une cinquantaine d'enseignants collaborent avec cette plateforme qui compte aujourd'hui près de 6.000 inscrits. L'offre se décline sous forme d'abonnements mensuels allant de 250 à 480 DH par mois, incluant des cours en direct, un accompagnement personnalisé et un suivi continu. En plus des collégiens et lycéens, Ostadi.ma s'adresse également aux établissements scolaires et aux entreprises engagées dans la digitalisation de leur formation. Pour ces derniers, des abonnements mensuels et annuels permettent d'accéder à un logiciel de gestion et à la plateforme pédagogique d'Ostadi.ma.

Les fondateurs ont également développé une solution SaaS appelée Sebor.co, permettant aux centres de formation, entreprises et établissements scolaires de créer leur propre plateforme d'enseignement à distance et de gérer leurs classes virtuelles. ●

UNE APPROCHE RÉGIONALISÉE DE L'APPRENTISSAGE

SBOOST.ma est un réseau social professionnel marocain axé sur le développement et la valorisation des compétences et services, en se concentrant sur l'employabilité, l'entrepreneuriat, la formation et l'innovation. Il répond à des besoins, tels que l'e-learning, l'orientation, le réseautage, l'échange d'expériences, l'accès à l'emploi, les affaires, et la mise en avant des candidats, des acteurs économiques et des institutions de formation.

Ce qui distingue cette plateforme, c'est son approche régionalisée, prenant en compte les spécificités locales marocaines avec plus de précision et d'engagement, tout en intégrant plusieurs besoins interdépendants en un seul lieu.

L'idée de ce projet est née en 2016, face à l'absence d'une plateforme locale, complète et spécialisée dans l'emploi et la formation, répondant aux attentes des différents acteurs de cet écosystème, tels que les individus, les entreprises, les associations et les institutions publiques. SBOOST.ma se veut une solution technologique et humaine pour relever les défis de l'orientation professionnelle et éducative, en mettant à disposition des informations fiables et actualisées, souvent rares et éparées, tout en tirant parti des technologies modernes grâce à la collecte et l'échange de données. ●

OUSSAMA MOJAHED ANSARI

Fondateur de SBOOST



DE LA GAMIFICATION DANS L'APPRENTISSAGE

NowEdge s'est inspirée des Business Games de calibre mondial tirés des grandes universités comme Harvard et MIT pour proposer des formations digitales destinées aux écoles de commerce et d'ingénieurs mais aussi aux entreprises.

À travers une modélisation pointue des dynamiques et de la simulation, elle recrée une mise en situation réaliste. Chaque business game est une expérience différente avec un bagage pédagogique solide construit avec des experts métiers et académiques, notamment dans le

domaine du trading, de la gestion de production et d'entreprise...

La jeune pousse propose notamment à ses clients d'implémenter, au sein de leurs formations, des expériences pédagogiques uniques et innovantes offrant aux participants une immersion dans la vie de l'entreprise.

À travers une modélisation pointue des dynamiques et de la simulation, elle recrée une mise en situation réaliste. ●



YOUSSEF JBEL

Co-fondateur de NowEdge



GHALI EL YOUSFI

Fondateur de HopeZ

DU CONTENU DANS LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'entreprise créée en 2022 se distingue par sa volonté de transformer l'univers de l'éducation sans entrer en concurrence frontale avec les acteurs traditionnels. Forte de 420.000 abonnés sur Instagram, elle enrichit continuellement son catalogue de contenus pédagogiques, conçus pour les élèves de première et deuxième année du baccalauréat.

Parmi les ressources proposées figurent des vidéos interactives, des évaluations personnalisées, des projets collaboratifs ainsi qu'un suivi sur mesure. L'année précédente a été marquée par un lancement impressionnant, avec plus de 1.300 abonnements en seulement 20 jours. La jeune entreprise a également

déployé «La Classe», une série de cours à distance axés sur les matières scientifiques.

En 2024, la start-up prévoit de franchir un nouveau cap avec le lancement de l'application mobile TocToc, une solution innovante visant à rendre l'apprentissage des lycéens marocains plus ludique. L'application offre des vidéos courtes et dynamiques, une approche amusante de l'éducation et des contenus personnalisés basés sur l'intelligence artificielle. La société a également su engager sa communauté via des quiz interactifs sur les réseaux sociaux, permettant aux élèves de concourir pour des classements et des récompenses. ●

UNE SOLUTION TOUT-EN-UN

Boti School propose une solution tout-en-un pour simplifier et digitaliser la gestion des établissements scolaires. Fondée par Taha El Alj et Ahmed Semoud, cette plateforme s'adresse à tous les niveaux de l'éducation, de la maternelle au lycée. Elle permet une gestion fluide et centralisée des processus administratifs, pédagogiques et financiers des écoles.

Avec des fonctionnalités allant de la gestion des absences et des bulletins scolaires à l'organisation des emplois du temps, Boti School intègre également des outils de visioconférence et des exercices

interactifs pour améliorer l'apprentissage des élèves. En plus de cela, la plateforme offre un système de suivi des paiements, facilitant le recouvrement des frais scolaires, tout en garantissant la sécurité des données. Elle propose également une application mobile pour les parents, les enseignants et même les chauffeurs de bus pour assurer une communication optimale et en temps réel. ●



AHMED SEMOUD

Fondateur de Boti School

ELLE SE SPÉCIALISE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES BACHELIERS

Kezakoo est une plateforme d'e-learning et soutien scolaire sur Internet. Elle met à disposition des bacheliers, option internationale français, des contenus e-learning créés par une équipe composée de professeurs dotés de dizaines d'années d'expérience, ainsi que des créateurs de contenu e-learning avec l'outil digital. Le but est de permettre aux lycéens de gagner en productivité et en temps de préparation, de sorte à libérer plus de temps

libre à leur développement personnel et à leur vie sociale.

En parallèle de l'activité de soutien scolaire en ligne, Kezakoo dispose d'une plateforme de contenu éducatif gratuit qui propose des contenus vidéos (plus de 1.500 vidéos) sur tous les programmes scolaires du lycée marocain, programme arabophone.

Après 7 ans d'expertise en création de contenu e-learning académique, Kezakoo propose une offre au marché du soutien scolaire marocain : le soutien scolaire en ligne avec une plateforme e-learning complète comprenant des vidéos premium, des quizz ainsi qu'un suivi pédagogique régulier. ●



YOUSSEF GHALEM

Fondateur de Kezakoo



TARIQ HANINE

Fondateur d'IBDA Science & Éducation

LES SPÉCIALISTES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

IBDAA Science & Éducation est une start-up marocaine qui se distingue par son approche innovante dans l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques (STEM) et de l'entrepreneuriat, à travers des maquettes et des programmes ludo-éducatifs conçus et fabriqués localement. L'objectif est d'offrir aux enfants et adolescents un accès à des outils pédagogiques qui facilitent la vulgarisation de ces disciplines complexes, tout en stimulant leur esprit créatif et entrepreneurial.

Leur innovation repose sur une méthodologie appelée Student eXperience Design (SXD), qui

met l'accent sur l'expérience de l'élève. Grâce à cette approche, l'entreprise a réussi à concevoir des ateliers interactifs autour des sciences et des technologies, ainsi qu'un programme d'entrepreneuriat adapté aux jeunes. La start-up a également développé trois concepts d'événements pour promouvoir la science et l'entrepreneuriat : IBDA Explorium, une exposition interactive dédiée aux sciences, Green STEM Race (GSR), une compétition axée sur les projets STEM écoresponsables, et des Expositions scientifiques pour sensibiliser et éveiller la curiosité des jeunes participants.

En 2019, IBDA a attiré l'attention d'entreprises et d'organisations comme la Banque centrale populaire et la Fondation OCP qui l'ont soutenue en permettant à des enfants de zones rurales de participer à leurs ateliers. ●

LA PLATEFORME DE SOUTIEN SCOLAIRE HYBRIDE

Doross Online est une plateforme marocaine de soutien scolaire destinée aux collégiens et lycéens, proposant un modèle hybride combinant des cours en ligne et des sessions en présentiel à Fès. Le contenu pédagogique est conçu par des enseignants, en conformité avec le programme de l'Éducation nationale, et comprend des vidéos de cours, des exercices, des QCM et des fiches récapitulatives. Créée en 2017, la start-up est née du besoin d'accompagner les élèves en dehors des cours, avec un accès continu aux ressources.

Malgré des difficultés de recrutement, la plateforme a pu bénéficier d'un partenariat avec l'Université doctorale de Fès pour assurer un encadrement qualifié ainsi que des programmes d'accompagnement, comme le Kluster CFCIM et MeetAfrica qui ont contribué à l'évolution du projet. ●



JAMEL OUAZHIR

Co-fondateur de Doross Online

«LES INVESTISSEURS COMMENCENT À RECONNAÎTRE L'IMPACT STRATÉGIQUE DE L'EDTECH»

INTERVIEW YASSINE LAGHZIOU

Depuis 2019, UM6P Ventures a soutenu plusieurs jeunes pousses marocaines et africaines, leur permettant de développer des solutions d'impact contribuant à la transformation numérique de l'éducation.

Dans un contexte où les besoins éducatifs ne cessent de croître, l'EdTech s'impose comme une réponse incontournable aux défis de l'éducation au Maroc. Le directeur de l'entrepreneuriat et du venturing à l'UM6P et CEO UM6P Ventures explique les raisons qui poussent les jeunes entrepreneurs à s'engager dans ce secteur et les transformations que les start-up marocaines apportent à l'éducation grâce aux nouvelles technologies.

L'EdTech est-il en plein essor au Maroc ? Qu'est-ce qui pousse les jeunes à entreprendre dans ce domaine ?

L'EdTech connaît une dynamique intéressante au Maroc, portée par des besoins éducatifs croissants et les limites structurelles des approches traditionnelles. Grâce à des solutions innovantes, comme les plateformes d'apprentissage en ligne et les contenus numériques interactifs, le secteur contribue à élargir l'accès à une éducation de qualité, notamment



dans des régions où elle était auparavant difficilement accessible.

Cet engouement s'explique aussi par la volonté des jeunes entrepreneurs de transformer le paysage éducatif en développant des outils qui rendent l'apprentissage plus inclusif et adapté aux besoins de chacun.

Comment les start-up EdTech peuvent-elles changer la donne dans l'éducation ?

Les start-up EdTech transforment l'éducation en intégrant des technologies, telles que l'intelligence artificielle (IA). Cette dernière permet de personnaliser les contenus d'apprentissage, d'adapter les parcours au rythme de chaque étudiant et de fournir des outils interactifs rendant l'expérience plus engageante. L'IA analyse en temps réel les performances des apprenants, identifie leurs lacunes et facilite la création de contenus sur mesure, réduisant ainsi les coûts pour les institutions tout en améliorant l'accès à des ressources de qualité, même dans les zones les plus reculées. Des start-up marocaines comme SmartProf, Koolskools ou Kezakoo intègrent déjà ces technologies pour offrir des solutions pratiques et accessibles. Elles participent ainsi à la modernisation de l'enseignement tout en répondant aux attentes d'un public de plus en plus connecté.

Soutenez-vous des start-up dans ce domaine ?

UM6P Ventures adopte un modèle d'accompagnement intégré, combinant financement en phase précoce, accès à des infrastructures de pointe et soutien personnalisé. En collaborant étroitement avec les chercheurs et les étudiants de l'université, les start-up bénéficient d'un environnement propice pour tester leurs produits, affiner leurs technologies et accélérer leur mise sur le marché.

UM6P VENTURES ADOPTE UN MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT INTÉGRÉ, COMBINANT FINANCEMENT EN PHASE PRÉCOCE, ACCÈS À DES INFRASTRUCTURES DE POINTE ET SOUTIEN PERSONNALISÉ.

Depuis 2019, UM6P Ventures a soutenu plusieurs start-up EdTech marocaines et africaines, leur permettant de développer des solutions d'impact contribuant à la transformation numérique de l'éducation.

Nos programmes, tels qu'UM6P Explorer ou U-Founders, accompagnent les entrepreneurs dans différents stades, depuis l'idéation jusqu'au développement de produits viables, tout en favorisant leur connexion à des marchés internationaux. Depuis le lancement de nos activités en entrepreneuriat en 2017, nous avons soutenu plus de 850 idées de projets business. Parmi ce pool d'idées, 40 Start-up ont levé plus de 60 MDH en fonds de capital-risque au Maroc, aux États-Unis et en Afrique. Ces fonds, en partenariat avec nos véhicules de soutien et d'investissement, aident à mettre les start-up en réseau avec leurs marchés : l'éducation, l'agriculture, les énergies renouvelables, la santé. Nous sommes convaincus que ces initiatives, combinées à des investissements stratégiques, permettront à l'EdTech de répondre aux enjeux éducatifs majeurs que connaît notre continent tout en contribuant à l'émergence d'un écosystème technologique robuste.

Pourquoi les start-up EdTech peinent-elles à attirer des investissements ?

La perception d'un manque de financement pour les start-up EdTech reflète une réalité complexe, variant selon les pays et les contextes. Certes, d'autres secteurs comme l'IA ou l'agritech captent souvent l'attention des investisseurs, mais l'EdTech suscite un intérêt croissant, notamment pour son potentiel à combler les lacunes éducatives en Afrique. Aujourd'hui, des fonds de capital-risque ainsi que des organismes internationaux commencent à reconnaître l'impact stratégique de l'EdTech et l'importance de son marché. Pour autant, il reste des efforts à fournir pour structurer davantage ce secteur. Cela passe par des modèles économiques solides, une meilleure démonstration de l'impact des solutions sur l'apprentissage et une collaboration renforcée entre les acteurs publics et privés. ●

LA VIE ÉCO

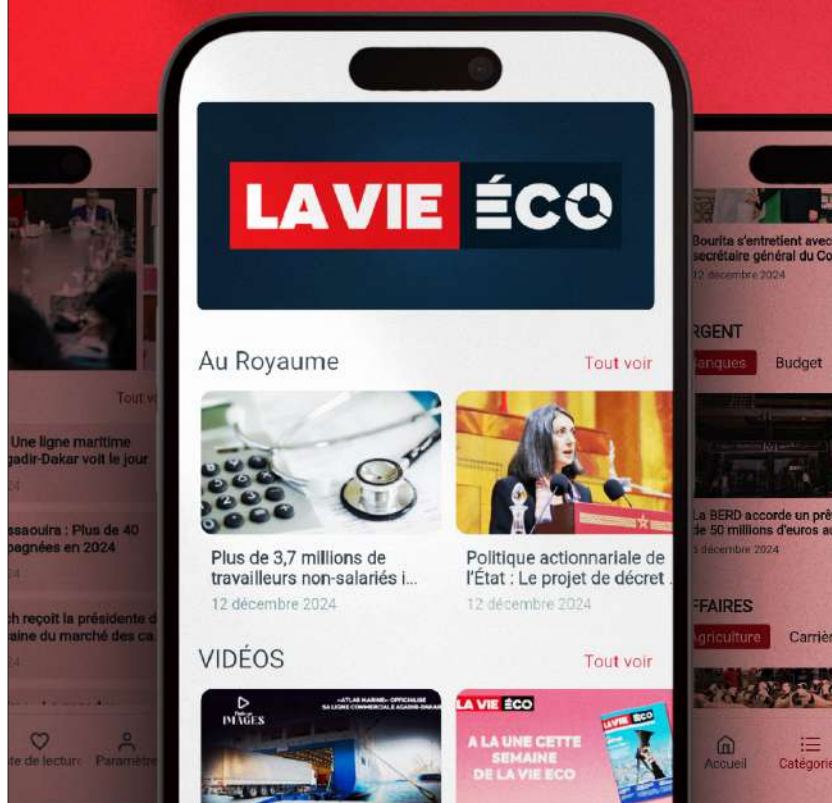
TOUTE L'ACTU EN TEMPS RÉEL

Accès aux articles magazine en premium
Exclusivités, vidéos, émissions et bien plus
encore

Téléchargez notre application mobile



Réductions sur nos formules d'abonnement



COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES : LA DEMANDE EXPLOSE SUR UN MARCHÉ NON STRUCTURÉ

Le business des compléments alimentaires enregistre, depuis 2020, une importante hausse. Mais il demeure désorganisé : aux côtés des pharmacies qui détiennent 50% du marché, la vente sur internet, dans les enseignes spécialisées et les grandes surfaces, échappe à tout contrôle.

Le marché international des compléments alimentaires est estimé à 141 milliards de dollars. Un chiffre d'affaires qui devrait connaître une amélioration soutenue, puisque le taux de croissance annuel se situe en moyenne à un peu plus de 3%. Quid du marché marocain ? Connaît-il la même tendance ?

Dans le milieu pharmaceutique, on avance que la consommation des compléments alimentaires s'est fortement accrue au Maroc durant ces quatre dernières années. Cette tendance, comme partout dans le monde, s'est imposée pendant la crise sanitaire de Covid-19. Période durant laquelle les officines ont même enregistré des ruptures de stock, particulièrement la vitamine C et le zinc dont la demande a été multipliée par deux.

Outre ces deux produits, ceux favorisant le sommeil et luttant contre le stress et l'anxiété ont été également très prisés durant cette période de pandémie. Pour les professionnels, l'engouement actuel pour les compléments alimentaires est dû à trois principales raisons : une prise de

conscience de la nécessité de la consommation de ces produits, une meilleure discipline corporelle et le stress de la vie.

Le marché est actuellement estimé à 800 millions de dirhams. Les produits les plus demandés sont les gélules amincissantes, le magnésium, les multivitamines destinées essentiellement aux sportifs, les anti-chutes de cheveux, les compléments pour améliorer la vue, ainsi que les produits contre l'asthénie sexuelle. Environ une trentaine d'importateurs se partagent le marché où les pharmacies réalisent 50% des ventes qui portent essentiellement sur les produits de transit, de digestion et de fatigue. Parallèlement au circuit pharmaceutique, la commercialisation sur internet, dans les magasins spécialisés et les grandes surfaces, s'est également développée depuis 2020. Ces circuits détiennent respectivement des parts de marché de 20%, 15% et 6% et leurs ventes concernent essentiellement les produits de minceur, de sommeil, de peau et de cheveux.

VENTES ANARCHIQUES ET ABSENCE DE TRAÇABILITÉ...

Le développement du circuit parallèle, favorisé par la pandémie du coronavirus, a certes rendu plus accessibles les com-



CRÉDIT PHOTO/DR

pléments alimentaires qui y circulent sans prescription médicale, mais cela représente, selon les pharmaciens d'officines, des risques de mésusage entraînant des effets secondaires et des interactions négatives avec certains médicaments. Il importe de souligner que la consommation incontrôlée de compléments alimentaires peut perturber le métabolisme et causer des insuffisances rénales ou hépatiques, mettant en danger la vie des utilisateurs. Ce qui rend nécessaire, insistent les pharmaciens, une sensibilisation des consommateurs aux risques, d'une part, et, d'autre part, la mise en place d'une réglementation de ce marché qu'ils n'hésitent pas à qualifier d'«anarchique».

N'étant pas légalement encadrées, les ventes de compléments alimentaires ne font l'objet d'aucun contrôle de qualité et les prix de vente, contrairement à ceux des

LES GÉLULES AMINCISSANTES, LE MAGNÉSIUM, LES MULTIVITAMINES DESTINÉES AUX SPORTIFS ET LES PRODUITS AMÉLIORANT LA VUE RÉALISENT LES MEILLEURES VENTES.



50% des ventes des compléments alimentaires passent par les officines.

CE QUE PRÉVOIT LE PROJET DE TEXTE...

Les dispositions du projet de loi concernent la fabrication, l'importation et la délivrance des compléments alimentaires par le pharmacien sur prescription ou sur conseil. Ainsi, il est prévu l'obligation d'avoir une autorisation préalable pour créer un établissement fabriquant ou important des compléments alimentaires, des inspections de ces établissements par l'autorité gouvernementale chargée de la Santé. Toute distribution des compléments doit être soumise à une autorisation de mise sur le marché et à un contrôle préalable de la qualité. Par ailleurs, le texte dispose que le non-respect de ces dispositions exposerait les responsables des établissements mis en cause à de lourdes sanctions. Ainsi, ce projet de loi prévoit, dans son article 33, une amende de 20.000 à 90.000 dirhams pour tout responsable d'un établissement de fabrication, d'importation, d'exportation et de distribution des compléments alimentaires, n'ayant pas procédé, préalablement à l'exercice de ses activités, à une déclaration auprès du ministère de la Santé. Ce même article dispose qu'il est puni d'une amende de 40.000 à 120.000 dirhams tout responsable d'un établissement de fabrication, d'importation ou d'un établissement grossiste répartiteur des compléments alimentaires, qui met sur le marché un complément alimentaire sans avoir procédé au préalable à son enregistrement. Par ailleurs, le projet de loi contient, afin de protéger la santé des citoyens, un certain nombre de dispositions similaires à celles relatives aux médicaments, telles que l'obligation de signaler tout effet indésirable ou le rappel des produits en cas de problème, sans oublier que l'étiquetage ou la publicité des compléments ne pourra plus faire des allégations thérapeutiques, telles que la prévention ou le traitement de maladies.

médicaments, ne sont pas réglementés par le ministère de la Santé. D'où leur cherté : ils s'inscrivent dans une fourchette allant de 100 à 700 dirhams. Une dépense totalement à la charge des patients, sachant que ces prix ne sont pas remboursés par les organismes de prévoyance sociale.

Les ventes incontrôlées, les risques liés au mésusage des compléments alimentaires et la cherté des prix appellent, de l'avis des pharmaciens, à un encadrement légal urgent du marché.

Pour répondre à cette revendication, qui remonte à plusieurs années, le ministère de la Santé avait soumis pour examen, en novembre 2022, un projet de loi relatif à la production, la commercialisation, ainsi que l'importation des compléments alimentaires. Un texte qui est toujours en stand-by et dont l'adoption devrait être, souhaite-t-on dans le milieu pharmaceu-

rique, «accélérée pour organiser ce marché, d'une part, et, d'autre part, assurer la sécurité et la protection des consommateurs». Et de souligner que «la réglementation des compléments alimentaires est considérée aujourd'hui comme une urgence en raison de l'importance que prend la demande».

Les pharmaciens notent que le texte a beaucoup mis l'accent sur les bonnes pratiques de fabrication et les modalités d'enregistrement des produits, aussi bien par les fabricants que par les importateurs. Et ce, au détriment de la commercialisation qui devrait être, espèrent les professionnels, exclusivement du ressort des officines autorisées à délivrer les compléments alimentaires sur prescription ou bien sur conseil. Un monopole qui est à même de protéger les consommateurs contre les risques des effets secondaires pouvant être parfois graves. ●

PUBLICITÉ POUR LES MÉDICAMENTS : ENFIN OUI, MAIS...

Un décret vient d'être publié autorisant, sous conditions, la pub pour les produits pharmaceutiques. Un plus pour les officines, mais aussi un prélude pour l'exportation des vaccins.

En vertu du Code du médicament et de la pharmacie, la publicité pour les médicaments est interdite si ce n'est sur des supports spécialisés (les revues médicales par exemple) ou via de l'affichage dans les pharmacies.

Toutefois, les campagnes publicitaires pour les vaccins et les contraceptifs dans le cadre des programmes de la planification familiale ou encore des médicaments pour la lutte contre le tabagisme étaient autorisées en vue de sensibiliser l'opinion publique.

Aujourd'hui, le décret d'application, récemment publié au Bulletin officiel, détermine les conditions de mise en œuvre des dispositions du Code du médicament et de la pharmacie, promulgué en 2004.

Le texte fixe ainsi les règles de la publicité institutionnelle, celle destinée au grand public, ainsi que la communication des professionnels. Le décret vise à mettre fin au désordre au niveau de la promotion et la vente de médicaments et simplifier les procédures. Toutefois, dans le milieu de



CREDIT PHOTO / DR

La publicité grand public renforcera le rôle du Conseil du pharmacien. Elle permettra aussi la mise en place du statut de médicaments de comptoir.

MÉDICAMENTS : LES PRÉCISIONS DU DÉCRET...

En plus, c'est une forme d'incitation au mésusage des médicaments, ce qui expose la santé des citoyens à un grand risque.

C'est pour cela qu'il a été jugé bon d'envoyer une circulaire.

La publicité destinée au grand public est désormais soumise à une autorisation préalable délivrée par l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé, appelée «Visa de publicité». Les supports publicitaires doivent obligatoirement mentionner des informations précises,

comme le nom du médicament, son numéro d'autorisation et les consignes nécessaires à une utilisation correcte. Les messages doivent également inclure un avertissement stipulant qu'il est nécessaire de consulter un médecin en cas de persistance des symptômes. Ne peuvent faire l'objet de publicité que les médicaments non soumis à une prescription médicale, non remboursables par les régimes d'assurance maladie ou que leur autorisation de mise sur le marché

ne comporte pas de restrictions en matière de publicité auprès du public en raison d'un risque possible pour la santé publique.

L'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé doit statuer sur le dossier de demande dans un délai maximum de soixante jours à compter de sa soumission.

Le visa de publicité est accordé pour une durée d'un an, renouvelable dans la limite de la validité de l'autorisation de mise sur le marché.

l'industrie pharmaceutique, on estime que «l'accélération de l'adoption de ce décret vise également une adaptation aux normes de l'OMS concernant la règle dite Maturité 3». Cette norme à caractère réglementaire est une classification utilisée pour évaluer le développement des organismes de réglementation des médicaments dans le cadre du programme de classification de la maturité réglementaire.

CONFORMITÉ AUX NORMES DE L'OMS

Celui-ci vise le renforcement des capacités des autorités nationales de réglementation des médicaments afin de garantir l'accès à des produits, vaccins ou autres, de qualité, sûrs et efficaces. Pour les professionnels, l'obtention de la «Maturité 3» est intéressante et utile dans la mesure où elle permettra au Maroc d'exporter des vaccins. En Afrique, on compte déjà cinq pays dont la réglementation est conforme à cette norme.

Pour les pharmaciens d'officine, le décret apportera, au niveau de la publicité destinée au grand public, des changements dans l'exercice quotidien de la profession. En effet, n'étant autorisée que pour les médicaments non soumis à une prescription médicale, non remboursables par les régimes d'assurance maladie ou que l'autorisation de mise sur le marché ne comporte pas de restrictions en raison d'un risque possible pour la santé publique, la publicité grand public renforcera le rôle du Conseil du pharmacien.

Aussi, les professionnels estiment que «cette réglementation laisse pressentir un acheminement vers l'établissement du statut de médicaments de comptoir appelés aussi OTC "Over the Counter" qui sont accessibles aux patients sans ordonnance».

Un statut qui, jusqu'à présent, n'existe pas au Maroc. Toutefois, la publicité pour ces produits est nécessairement accompagnée d'un message de prudence et de renvoi au Conseil du pharmacien suivi de la mention «en cas de persistance des symptômes, consultez un médecin». ●

AZIZA BELOUAS

Taillée pour aller à l'essentiel



LAVIE ÉCO

Encore plus que l'économie.

www.lavieeco.com

AGADIR-DAKAR : RADIOSCOPIE D'UNE LIGNE MARITIME PROMETTEUSE

Bénéficiant d'une subvention publique, la liaison de fret maritime Agadir-Dakar, qui suscite un grand intérêt auprès des transporteurs, recèle de nombreux avantages comparatifs (coût, sécurité, praticité, etc.). Et pourtant, plusieurs informations mettant en cause sa rentabilité et ses chances de succès inondent déjà les réseaux sociaux. Décryptage.

La signature, à Agadir, du protocole d'accord, le 11 décembre dernier, entre le Conseil régional Souss-Massa et Atlas Marine (société britannique de droit marocain), incarne la concrétisation du projet de la ligne maritime Agadir-Dakar. Les raisons légitimant la mise en place de cette liaison sont nombreuses. Tout en constituant un puissant vecteur d'intégration régionale, prônée par le Royaume – porte-étendard de la coopération Sud-Sud –, elle est de nature à renforcer la force de frappe exportatrice du Souss-Massa, première région primeuriste et agrumicole du pays et principal bastion de valorisation des produits de la mer au Maroc. En clair, la liaison maritime Agadir-Dakar est foncièrement adaptée à la spécialisation exportatrice de la région Souss-Massa (produits périssables). En plus d'offrir davantage de sécurité aux transporteurs, cette ligne panafricaine permettra aux produits frais marocains (fruits, légumes et produits laitiers, etc.) de rallier la capitale sénégalaise en seulement

deux jours et demi, contre 7 à 9 jours par voie terrestre.

Si les avantages de cette ligne maritime sont multiples, certaines voix se lèvent d'ores et déjà pour alerter sur une pléthore de «défis» (rentabilité, fréquence, logistique, etc.), susceptibles d'entraver le succès de ce corridor qui ouvre davantage le Maroc à l'immense marché du Sahel, peuplé de 300 millions de consommateurs.

Le coût du trajet aller-retour pour un camion, le nombre de compagnies desservant la ligne maritime, les aspects liés à la logistique et à la rentabilité de la liaison, ainsi que le mécanisme de subvention publique mis en place, sont autant d'axes parmi d'autres abordés avec Driss Boutti, président de la CGEM Souss-Massa, comptant parmi les principaux soutiens de cette initiative maroco-sénégalaise.

UNIQUE SOUTIEN PUBLIC À CE JOUR

À coup de publications sur les réseaux sociaux, certains émettent des doutes sur la rentabilité de la ligne maritime, et donc sur sa viabilité. Concrètement, certaines allégations circulant sur Internet font état d'un coût de 300.000 euros pour un aller-retour pour la



compagnie maritime Atlas Marine qui, via ses navires RoRo – Passagers (ROPAX) pouvant charger jusqu'à 120 camions, assure la liaison entre le port d'Agadir et celui de Dakar. À cela s'ajoute un taux d'occupation qui, toujours d'après les mêmes publications, doit atteindre 75% comme seuil de rentabilité.

«C'est un raisonnement totalement biaisé», rétorque Driss Boutti. «L'estimation de la rentabilité se fait sur un horizon annuel», précise-t-il. Selon le patron des patrons de la région Souss-Massa, le seuil de rentabilité dans le cas d'espèce se situe à un taux d'occupation de 65%, contrairement à ce qui est avancé sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, le protocole d'accord signé le 11 décembre dernier entre le Conseil régional Souss-Massa et la société Atlas Marine intègre la mise en place d'un mécanisme de subvention publique, en

**LE PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ
LE 11 DÉCEMBRE DERNIER INTÈGRE
LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME
DE SUBVENTION PUBLIQUE.**



CREDIT PHOTO / DR

80.000
DIRHAMS

C'est le coût total pour un camion assurant la liaison Dakar-Agadir par voie terrestre aller-retour.

l'occurrence une subvention à l'équilibre. En clair, cet instrument garantit à la compagnie Atlas Marine d'opérer sur la nouvelle ligne, avec un taux d'occupation de 65% (seuil de rentabilité). À l'évidence, cette unique subvention publique d'équilibre, pour le moins légitime, vise à donner un coup de pouce au démarrage de la nouvelle ligne de fret maritime.

AVANTAGE COMPARATIF AVÉRÉ

Driss Boutti est formel : le coût de la ligne maritime Dakar-Agadir pour un camion sera plus compétitif que la voie terrestre, davantage complémentaire que concurrente.

«Aujourd'hui, il faut savoir que le coût total pour un camion assurant la liaison Dakar-Agadir tourne autour de 80.000 à 90.000 DH aller-retour. À cela s'ajoute l'accélération de

l'obsolescence des camions dont les différents organes sont soumis à rude épreuve durant le trajet de près de 5.000 km pour un aller-retour», explique en substance notre expert. Selon nos informations de sources sûres, le coût pour un camion empruntant la ligne maritime pour rallier Dakar via Agadir pourrait être inférieur de 40% à celui de la voie terrestre. Et ce, en plus de la sécurité et du confort pour les chauffeurs, lesquels disposeront à bord d'une kyrielle de commodités (chambres, restauration, espace de prière, eau chaude, etc.). Ceci dit, pour ce qui est de l'engouement

pour cette ligne maritime, Driss Boutti a confié que plusieurs transporteurs et professionnels manifestent d'ores et déjà un grand intérêt pour cette liaison, laquelle facilitera aussi les exportations des pays du Sahel vers le Maroc, voire l'Europe. Par ailleurs, notons qu'au démarrage de la liaison maritime, si la fréquence est d'une rotation hebdomadaire, celle-ci devrait rapidement atteindre deux rotations par semaine.

QUID DES DÉFIS LOGISTIQUES ?

Au sujet des supposées contraintes logistiques en lien avec les camions en provenance de Dakhla et Laâyoune (deux bastions des produits de la mer du Royaume), lesquels devront parcourir une distance de plus de 1.000 km pour rallier le port d'Agadir, notre interlocuteur apporte une réponse édifiante.

«Il faut savoir que des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée ou le Nigéria qui ont un accès direct à l'Atlantique disposent de ressources halieutiques conséquentes. Pour l'heure, ces pays sont plus demandeurs de légumes, de fruits frais, de produits laitiers que de poissons frais, susceptibles de provenir du sud de notre pays», fait remarquer notre interlocuteur.

Autre éclairage de Boutti, au chapitre logistique : les entreprises de transport locales qui ont l'habitude d'acheminer les produits marocains vers l'Europe disposent d'une flotte de camions frigorifiques parfaitement adaptés aux installations des navires (prises électriques) faisant la liaison entre le Maroc et le Vieux Continent.

Au-delà de ces précisions, il importe de mentionner que la mise en place de la ligne maritime Agadir-Dakar est la résultante d'un travail de longue haleine, impliquant plusieurs acteurs privés et publics du Sénégal et du Maroc (Douanes, autorités portuaires, Marsa Maroc, ANP, etc.). L'ultime vocation de cette liaison maritime panafricaine est de faire de la capitale de Souss-Massa un hub d'expédition des produits africains vers l'Europe via la ligne maritime Agadir-Cadix (dans le pipe) et l'autre connexion maritime à l'étude, Cadix-Portsmouth (Angleterre).

En définitive, selon nos informations de sources sûres, en plus de l'entreprise britannique Atlas Marine, d'autres sociétés manifestent leur intérêt pour desservir la nouvelle ligne maritime qui ne fera l'objet d'aucun monopole. ●

MANTEAUX : AFFRONTÉZ L'HIVER AVEC STYLE

Les tendances manteaux de cette année allient élégance et praticité. Tour d'horizon des modèles incontournables.

Avec un hiver qui s'annonce très froid, il est temps de sortir ou investir dans une nouvelle doudoune ou parka. Pour l'année 2025, de nouvelles tendances font leur apparition. Pour les cadres et managers d'entreprise, le choix d'un manteau ne se limite pas à la chaleur, mais s'étend à l'image professionnelle et au style personnel.

Le trench-coat reste un choix intemporel pour les cadres. Sa silhouette élégante et sa capacité à se marier avec une variété de tenues en font un essentiel du vestiaire masculin. Optez pour des couleurs neutres comme le beige ou le noir pour un look sophistiqué qui convient aussi bien aux réunions qu'aux déplacements professionnels.

Pour un style plus décontracté sans sacrifier l'élégance, un manteau long en duvet peut être une excellente option.

Ces manteaux modernes offrent chaleur et confort, tout en permettant de rester stylé lors des trajets quotidiens. Parmi les modèles pour hommes les plus en vogue, ceux de la marque Sandro ou ceux signés Hugo Boss. De même que Massimo Dutti, réputé pour son élégance et sa qualité, propose des modèles de manteaux en laine aux lignes épurées. Les manteaux camel et les tons terre sont particulièrement à l'honneur, se mariant aisément avec une palette automnale de vêtements. Avec des coupes légèrement cintrées, ils mettent en valeur la silhouette tout en restant adaptés à un style casual ou professionnel.

Indispensable du dressing chez les femmes et chez les hommes, la doudoune est le manteau le plus adéquat pour ne



jamais avoir froid. Matelassée ou lisse, courte ou longue, fine ou épaisse, elle est à choisir en fonction du reste de son dressing pour pouvoir se porter tous les jours de l'hiver. Des marques comme The North Face, Tommy Hilfiger ou encore Jack & Jones proposent des doudounes au design contemporain, parfaites pour les jeunes professionnels à la recherche de style sans se ruiner.

Enfin, pour les femmes, le manteau oversize reste un incontournable, mais avec une touche de modernité. Des coupes fluides et des silhouettes généreuses sont mises en avant, créant un look à la fois décontracté et sophistiqué. ●

BRAHIM HABRICHE

LE MANTEAU OVERSIZE

Plusieurs marques proposent des collections de manteaux oversize qui allient style et qualité, comme Zara, DeFacto ou Mango qui proposent de larges gammes de modèles oversize allant des trenchs aux blousons teddy, parfaits pour affronter les saisons.



LE TRENCH-COAT

Les marques comme Burberry, Max Mara et DP Studio continuent d'innover tout en respectant l'héritage de ce manteau emblématique, garantissant ainsi qu'il reste un incontournable pour les saisons à venir.



LA PARKA

Conçue avec des matériaux techniques résistants aux intempéries et une coupe moderne, elle est l'alliée parfaite pour affronter les journées froides. The North Face offre des modèles qui combinent parfaitement style et fonctionnalité. Associez-la à un pull col roulé et des bottes pour un look urbain et élégant.



CHRONIQUE / média via IA

LA COURSE À L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE ENVERS ET CONTRE TOUS

CRÉDIT PHOTO / DR

OUADIH
DADAAuteur
&
Journaliste

Après la guerre des étoiles, voici venue la guerre de la toile, avec comme principale pomme de discorde les avancées technologiques offertes par l'intelligence artificielle.

Et en la matière, l'Angleterre a ouvertement lancé les hostilités vis-à-vis de la communauté internationale.

Bien décidée à bénéficier de la prime au premier arrivé sur un marché encore déstructuré, Londres a dévoilé cette semaine sa volonté de faire du Royaume-Uni le «leader mondial» de l'intelligence artificielle.

Le plan d'action présenté par le Premier ministre travailliste comprend une cinquantaine de propositions, avec l'intention d'exploiter dans sa globalité le potentiel de cette technologie.

Il s'agit notamment de créer des «zones de croissance de l'IA» destinées à faciliter l'implantation d'entreprises investies dans ce secteur.

Elles pourront ainsi obtenir, de manière simplifiée, des permis de construire pour aménager différentes infrastructures, telles que des data centers.

La première de ces zones devrait d'ailleurs voir le jour près de l'université d'Oxford dans le sud-est du territoire.

À travers cette stratégie, le gouvernement anglais fait preuve d'intelligence économique pour griller la priorité à la concurrence.

Il entend ainsi multiplier par 20 la capacité de calcul du pays d'ici 2030, en créant notamment un nouveau «superordinateur».

De quoi booster une économie à bout de souffle.

Une véritable bouffée d'oxygène, comme l'illustre la décision de trois grandes entreprises technologiques d'investir quelque 17 milliards d'euros, avec à la clé pas moins de 13.000 emplois.

Des chiffres aussi vertigineux que les infinies possibilités offertes par les outils qu'elles entendent développer.

Ces premiers bénéficiaires, pour le moins alléchants, ont mis Londres en appétit, au point de se permettre quelques libertés avec les droits fondamentaux.

En décembre dernier, déjà, le gouvernement de Keir Starmer avait proposé de rendre librement accessibles les contenus créatifs pour permettre aux IA génératives de s'entraîner.

Par ailleurs, l'exécutif britannique ne s'inquiète guère des risques ou des dangers qui peuvent se profiler à l'horizon.

Il préfère laisser toute la latitude aux géants de la tech de tester et d'expérimenter leurs logiciels, avant de légiférer.

Et tant pis si cela ouvre la voie à quelques écarts de conduite.

Cette flexibilité censée permettre à l'Angleterre de se démarquer risque fort de ne pas peser très lourd face à la puissance américaine.

D'autant plus que Donald Trump, connu pour ses positions libérales à l'égard des groupes informatiques, est sur le point de faire un retour fracassant aux affaires.

En attendant, l'administration Biden vient de dégainer de nouvelles armes, s'ajoutant à celles utilisées fin 2023 pour contrer la Chine.

Cette fois, ce sont d'autres pays, ennemis ou faux amis qui sont concernés.

Afin de préserver leur position de première puissance en matière d'intelligence artificielle, les USA veulent imposer de nouvelles autorisations sur les exportations de puces informatiques sophistiquées.

Ils entendent aussi renforcer les contrôles sur la diffusion des paramètres des modèles d'IA générative.

Quant aux centres de données, ils devront respecter des conditions de sécurité renforcées pour avoir le droit d'importer des composants de pointe.

Et au milieu de tout ce branle-bas de combat, l'Union européenne observe, impassible, et se limite à faire part de sa préoccupation sur la base de sa légère législation.

Un immobilisme qui soulagerait presque Londres d'avoir opté pour le Brexit. ●

Bien décidée à bénéficier de la prime au premier arrivé sur un marché encore déstructuré, Londres a dévoilé cette semaine sa volonté de faire du Royaume-Uni le «leader mondial» de l'IA.



CRÉDIT PHOTOS/DR

À son actif, 22 ans dans la pratique de la chirurgie et 12 ans dans le professorat.

D

PAR
AZIZA
BELOUAS

ès ses premières paroles, on sent combien est grande sa passion pour son métier et combien est fort son engagement pour la lutte contre le cancer. Celui du sein en particulier.

À peine sortie d'une «longue consultation»

qui a duré plusieurs heures, Raja Aghzadi, professeure et chirurgienne oncologique, accepte, avec le sourire et oubliant le stress du diagnostic, d'expliquer pourquoi devenir chirurgienne était son rêve d'enfance. «*J'étais subjuguée par la carrure d'un chirurgien, par sa force mentale et son intelligence manuelle. Dans ce métier, il n'y a jamais de monotonie, car chaque cas et chaque opération est un challenge : il faut réfléchir, décider rapidement et passer à l'acte pour sauver une vie*», raconte cette native de Sefrou qui s'est donné les moyens de réaliser son rêve. Après un baccalauréat décroché à 15 ans, elle quitte sa ville natale pour Rabat pour rejoindre les bancs de la seule faculté de médecine qui existait alors. En 1981, elle fut la première femme à décrocher son titre d'interne du CHU avec la distinction major de sa promotion.

Elle devient aussi parmi les premières femmes chirurgiennes au Maroc. Formée par les professeurs Maaouni, Benyahya ou encore Tounsi, Belmahi et autres, des pontes de la chirurgie au Maroc, Pr Aghzadi

LE CANCER DU SEIN EST MA CAUSE ET MA BATAILLE...

PORTRAIT RAJA AGHZADI

Chirurgienne oncologue, présidente de l'association Cœur de Femmes et consule honoraire de la Gambie, elle est aussi membre de l'Académie africaine des sciences de la santé.

réalise son rêve et devient chirurgienne viscérale. Pur produit de l'école publique, et fière de l'être, elle intègre le secteur public et y exerce pendant 10 ans, à Rabat, avant de s'installer, une fois mariée, à Casablanca. Plus tard, sa rencontre avec des femmes lui confiant qu'elles étaient «plus à l'aise avec un chirurgien femme», elle décide de se spécialiser dans la chirurgie du sein. «C'est un tournant dans ma vie, parce que j'ai pu, avec beaucoup d'empathie et d'affection, répondre au besoin de ces femmes qui, même rongées par le cancer, avaient, par pudeur, du mal à se confier à la gent masculine pour opérer un organe sacré : le sein», confie cette chirurgienne oncologue qui, touchée au fil des années d'exercice par la situation précaire des femmes malades et démunies, se lance dans l'action associative.

«COMME OBÉLIX, JE SUIS TOMBÉE DANS LA MARMITE DE L'ASSOCIATIF»

C'est ainsi qu'elle crée, en 2001, l'association «Cœur de Femmes» parce que, dit-elle, «je me suis rendu compte que les femmes venaient souvent très tardivement pour consulter. Parfois, elles mettaient une ou deux années pour voir un médecin faute de moyens ou en raison de l'éloignement géographique. Et souvent aussi par ignorance!». La chirurgienne va ainsi vers ces femmes pour les sensibiliser au dépistage précoce, leur expliquer la maladie et les prendre en charge, les soigner à proximité de leur lieu d'habitat. Elle sillonne alors le pays et offre consultations et soins à des milliers de femmes. «C'est ma bataille pour la santé de la femme. Je mène un combat quotidien pour sauver des vies de ce mal qui sévit partout dans le monde», souligne Pr Aghzadi, qui décide, quelques années plus tard, de porter son engagement au-delà des frontières du Maroc et s'intéresse de plus en plus à la géopolitique de la santé, surtout après la crise inouïe du Covid qu'a vécue la planète. Il est parfois des rencontres qui changent le cours de la vie. C'est un ami sénégalais, vivant au Maroc, qui lui a soufflé l'idée et qui a mis, dès 2003, la chirurgienne oncologue sur la route de l'Afrique subsaharienne. Il lui a fallu des réseaux et du temps pour mettre au point une stratégie de lutte contre le cancer du sein et

BIO EXPRESS

Née à Sefrou, Raja Aghzadi est l'aînée d'une fratrie de trois enfants. Et l'unique fille de sa famille. Elle réalise son rêve d'enfant en devenant chirurgienne viscérale et concrétise son engagement aux côtés des femmes démunies en optant pour la chirurgie du sein. Sa formation polyvalente est attestée par plusieurs diplômes en chirurgie, digestive, en échographie, en cancérologie et en sénologie. Tout cela explique sa triple vie : de chirurgienne, de militante et de diplomate. Mais elle est épouse et mère de deux enfants. Sans oublier qu'elle est également une passionnée de la musique.

Militante des relations Sud-Sud, elle est membre de l'Académie africaine des sciences de la santé.



aller vers les femmes des pays, tels que le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Gambie, le Niger, l'Ouganda, le Soudan, le Ghana, le Bangladesh... Les liens avec l'Afrique se sont davantage renforcés depuis qu'Aghzadi est nommée consule honoraire de la Gambie. Son engagement dans les pays de l'Afrique subsaharienne n'est plus une simple initiative associative, mais s'insère désormais dans la stratégie nationale d'ouverture vers ce continent. Outre les volets économique et politique, le Maroc joue la carte de la diplomatie de la santé. Raja Aghzadi, militante des relations Sud-Sud et membre de l'Académie africaine des sciences de la santé, lancée en novembre dernier, à Dakhla, a ainsi l'opportunité de contribuer au développement de la souveraineté sanitaire en Afrique. «Cette académie permettra à tous les pays de réfléchir ensemble et fédérer les efforts et les compétences pour améliorer la recherche et l'innovation scientifiques, d'une

part, et, d'autre part, l'accès aux soins pour tous», souligne Pr Aghzadi, qui ajoute «qu'il faut unir les efforts pour répondre aux besoins des populations africaines en termes de prise en charge et de prévention». L'importance de cette dernière n'est plus à prouver, puisqu'elle permettra une économie de 40% des dépenses en soins médicaux.

Au fil de la discussion, il apparaît que Raja Aghzadi vit trois vies en une : celle de chirurgienne dans son bloc, où il faut exercer et se former, celle de militante pour la santé des femmes et, enfin, celle, en dehors des frontières, qui la mène vers les femmes africaines souffrant du cancer, multipliant les efforts dans le cadre d'une santé mondiale.

Raja Aghzadi est aussi épouse et mère de deux enfants. Elle se donne le temps de vivre ses passions : la musique et la peinture. Sans oublier qu'elle s'est également mise, formation continue oblige, à des cours d'anglais... ●

CHRONIQUE

INFLUENCEURS, INFLUENCÉS, INFLUENÇABLES

L'influence à travers Internet et les réseaux sociaux est de plus en plus présente dans le façonnage des idées et des opinions dans le monde. Les influenceurs d'aujourd'hui prennent petit à petit la place des leaders et des relais d'opinion d'hier. Voyons ce que l'influence pourrait avoir de dangereux en démocratie.

CRÉDIT PHOTO / DR



AADEL ESSAADANI
Acteur culturel, il a été à l'origine de nombreux événements et festivals.
X @aaadel2

Les influenceurs défrayent la chronique ces temps-ci. Ils font désormais partie des sujets de conversation dans les cafés, en famille, entre amis, collègues... Les conversations sont encore plus alimentées par les chroniques judiciaires, qui rapportent un nombre croissant d'influenceurs inquiétés ou condamnés par la justice. C'est dire à quel point le «travail» de ces influenceurs devient central dans le façonnage des esprits, des opinions et des comportements... et même de vision du monde pour quelques-uns.

QUAND L'INFLUENCE FONCTIONNE TROP FACILEMENT

Ce n'est pas l'apanage du Maroc. Les réseaux sociaux constituent, pour une majorité de pays dans le monde, de nouveaux espaces d'expression. Dans l'absolu, c'est une bonne chose que de multiplier les espaces propices aux échanges des idées. La situation devient alar-

mante quand la multiplication des influenceurs s'accompagne de la recrudescence des influencés. C'est-à-dire quand l'influence fonctionne facilement, ou trop facilement, sans rencontrer de résistance sous forme d'esprit critique.

Quand cette influence se limite au marketing commercial qui ne concerne que des comportements de consommation, l'on peut considérer qu'il s'agit d'une évolution presque normale des techniques publicitaires. Hélas, la tendance dépasse ce constat. Car les réseaux sociaux remplissent de plus en plus des rôles politiques. L'influence devient idéologique. L'on se souvient du rôle qu'a joué Facebook dans la première élection de Donald Trump et dans le Brexit anglais. Le scandale «Cambridge Analytica» les a révélés a posteriori. Elon Musk, propriétaire du réseau «X», anciennement Twitter, révèle aussi l'importance qu'a eue son réseau dans la récente réélection du président américain. L'on se rappelle aussi l'apport du réseau «WhatsApp» dans l'élection de Jair Bolsonaro au Brésil en 2018.

UNE INFLUENCE QUI FAUSSE LES RÉSULTATS EN DÉMOCRATIE

Et quand l'influence, à travers les réseaux sociaux, devient presque incontournable dans le façonnage

politique des pays, et dans celui des esprits, il y a de quoi s'inquiéter. Car dès lors, le résultat des élections n'est plus issu d'un débat plus ou moins construit, avec des pour, des contre et des entre-les-deux, et de négociations démocratiques entre différentes visions de l'avenir. C'est encore plus inquiétant quand le résultat est orienté par des algorithmes et par ceux qui les maîtrisent ou par ceux qui en sont les propriétaires.

C'est encore plus inquiétant quand les influenceurs s'adressent à des personnes facilement influençables, pour qui les réseaux sociaux constituent parfois les uniques sources d'information qu'ils consultent, d'autant plus qu'ils apportent leur lot de dopamine.

Chez nous, en rencontrant un terrain peut-être propice, l'influence ne pouvait que bien fonctionner. Les réseaux sociaux, limitant le débat d'idées à celui du commentaire, ont davantage de succès chez une population qui ne lit pas beaucoup.

Et en l'absence d'un débat public libre et d'une construction d'un esprit critique à l'école et en société, les premières victimes de cette situation sont les influencés eux-mêmes.

Car rendus influençables par manque de politiques publiques d'émancipation et d'esprit critique. La Culture est la solution. ●

Les réseaux sociaux, limitant le débat d'idées à celui du commentaire, ont davantage de succès chez une population qui ne lit pas beaucoup.



CRÉDIT PHOTO/DR

Présentation

Dévoilé lors du Salon Eurobike fin 2024, le premier VTT à assistance électrique Amflow PL Carbon arrive désormais sur le marché français. Développé par le fabricant chinois de drones DJI, ce vélo à la fiche technique impressionnante et au prix de vente qui l'est tout autant est taillé pour les amateurs de sensations fortes. Une console de pilotage à écran OLED est intégrée au cadre du vélo, doublée d'une application permettant d'activer une alarme en cas de déplacement non désiré ou de vol.

Un vélo électrique pour les fortunés !

Écran OLED tactile et autonomie de plus de 200 Km

Outre le volet performance et matériel, le moteur se distingue surtout par la gestion logicielle de l'assistance pour faire la différence. L'Avinox Drive System de DJI dispose des modes d'assistance traditionnels, ainsi qu'un mode Auto qui adapte l'assistance en temps réel en fonction de l'état de la route et de la position de conduite. On a bien droit à l'écran OLED de 2 pouces et la charge rapide 12 A/508 W pour charger la batterie de 0 à 75 % en 1h30 seulement, ainsi qu'une autonomie dépassant les 200 Km, de quoi ravir les utilisateurs!

MODÈLES

Deux déclinaisons : Amflow PL Carbon et Amflow PL Carbon Pro.

Derrière leur cadre hyperléger (2,27 kg) respectivement «argent satiné» et «noir cosmique», ces VTT dévoilent une fiche technique hors norme. La première version s'appuie sur un amortisseur arrière FOX Float Performance (150 mm de débattement) et une fourche FOX 36 Performance (160 mm), épaulé d'une transmission SRAM GX Eagle à 12 vitesses associée à une cassette PG-1230 en 11-50T. De son côté, la version Pro monte en gamme avec des composants plus performants : un dérailleur X0 Eagle alimenté par la batterie du vélo et sa cassette XS-1295 (10-52T).

TECH

Une somme conséquente pour en profiter.

La version normale et Pro sont en vente aux prix respectifs de 6.499 euros et 9.999 euros. Un budget important pour des vélos électriques haut de gamme. En prime, les vélos seront accompagnés d'un set outillage complet, puisque l'on retrouve une clé dynamométrique pour serrer au couple les différents composants, un élément particulièrement important avec un cadre carbone et une pompe haute pression pour régler précisément l'amortisseur.

PRIX

Art m App

7 sorties de

L'agenda culturel au Maroc
By Racines

Téléchargez l'application



Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

MUSIQUE

KABAREH CHEIKHATS À RABAT

Kabareh Cheikhats continue pour la neuvième année sa recherche dans le matrimoine chanté des cheikhats, ces femmes artistes marginalisées depuis des années. Le kabareh est un spectacle dont l'objectif est de mettre sous la lumière les histoires oubliées de l'époque précoloniale et de ressortir de l'anonymat des voix de femmes et d'hommes venus d'une autre époque, une autre façon de vivre, chanter et faire la fête ! Le Kabareh Cheikhats vous invite pour un show plein de couleurs, d'anecdotes, de joie et de danse... Un spectacle convivial pour tous les âges et les genres.

📍 Le 17 janvier à la salle Bahini - Rabat - 20h00



FESTIVAL

LE FESTIVAL DU LIVRE ANGLAIS DE MARRAKECH

Le Festival du Livre Anglais de Marrakech célèbre Marrakech et le Maroc comme sources d'inspiration pour la littérature anglophone. Cette deuxième édition propose des rencontres avec des auteurs, des activités pour enfants et des partenariats éducatifs. L'événement inaugurera le Prix Costa Goldex, récompensant un auteur marocain. Ce prix sera décerné aux côtés du Prix National de la Nouvelle, renforçant les échanges entre écrivains marocains et anglophones.

📍 Du 17 au 19 janvier au Musée des Confluences - Marrakech



THÉÂTRE

SPECTACLE DE NINO ARIAL «PAS COMME EUX»

Nino Arial, humoriste au style authentique et décalé, s'est fait remarquer en assurant les premières parties d'Alban Ivanov et Redouane Bougheraba. Avec son premier spectacle, il partage une vision du monde empreinte d'humour et de sincérité, séduisant un public toujours plus large. Pour sa première date au Maroc, Nino promet une soirée mémorable. Ne manquez pas l'occasion de découvrir cet artiste émergent et son talent unique.

📍 Le 18 janvier au Studio des arts vivants - Casablanca - 20h30



CINÉMA

L'AMOUR OUF

Les années 80, dans le nord de la France. Jackie et Clotaire grandissent entre les bancs du lycée et les docks du port. Elle étudie, lui, il traîne. Et puis leurs destins se croisent et c'est l'amour fou. La vie s'efforcera de les séparer mais rien n'y fait, ces deux-là sont comme les deux ventricules du même cœur...



📍 Le 22 janvier au cinéma Leila Alaoui - Marrakech - 19h00

THÉÂTRE

CHANGER L'EAU DES FLEURS

Violette Toussaint est garde-cimetière dans une petite ville de Bourgogne. Son quotidien est rythmé par son travail et les confidences des gens de passage et des habitués. Un jour, parce qu'un homme découvre que sa mère veut être enterrée auprès d'un inconnu, tout bascule.

📍 Le 23 janvier au Studio des arts vivants - Casablanca - 20h30



MUSIQUE

KADIM AL SAHIR

Now and Then World Tour 2025 fera escale à Casablanca pour un concert exceptionnel au Complexe Mohammed V, le vendredi 24 janvier 2025 ! Rendez-vous pour une soirée mémorable et laissez-vous emporter par la magie de la voix légendaire de Kadim Al Sahir.

📍 Le 24 janvier au Complexe sportif Mohammed V - Casablanca - 21h00

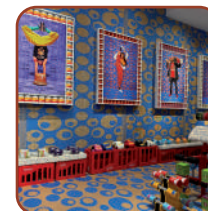


EXPOSITION

«FIQ!» DE HASSAN HAJJAJ

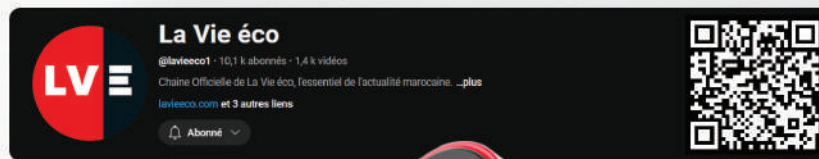
Cette exposition est le fruit d'une collaboration exceptionnelle avec le Groupe acrobatique de Tanger. Inspiré par le spectacle FIQ ! (Réveille-toi !), Hassan Hajjaj élève le talent de ces jeunes artistes grâce à sa maîtrise de la conception de costumes, de la scénographie et de la photographie, capturant leur agilité et leur créativité dans des œuvres d'art saisissantes.

📍 Jusqu'au 3 février à la galerie l'Atelier 21 - Casablanca



LA VIE ÉCO... TOUJOURS LA VIE EST AUSSI... EN VIDÉO

Suivez-nous sur notre chaîne YouTube



1965 : DES TERRES COLONIALES À NÉGOCIER

Il y a 60 ans, un peu moins d'une décennie après l'Indépendance, le problème des terres occupées par les colons n'était pas encore résolu. Des entretiens franco-marocains ont eu lieu sur divers plans. À Rabat comme à Paris, on s'échinait à trouver des solutions aux questions encore posées.

1 – À Rabat, se sont terminées les négociations concernant les échanges commerciaux, ouvertes le 15 janvier. Dans l'allocution qu'il avait prononcée lors de la séance inaugurale. M. Senoussi, secrétaire d'État au Commerce, à l'industrie et aux mines, avait déclaré que «*les mesures prises par le gouvernement marocain en ce qui concerne les importations sont appliquées sans aucune discrimination*» et que ces «*mesures de circonstance sont essentiellement provisoires et transitoires...*». Il avait indiqué que ses services travaillaient inlassablement à leur assouplissement et à leur mise à jour, afin de les adapter à la fois aux exigences de notre activité économique et au développement de «*nos relations commerciales*».

Que retenir de cette déclaration : d'abord qu'il n'est pas question pour l'instant de supprimer les prohibitions à l'importation. En revanche, le gouvernement semblait disposé à «*aménager*» la liste des produits autorisés, en la complétant. Quant à la procédure des visas, qui s'est révélée fort longue et encombrante, puisque dès maintenant les services sont submergés, on pensait qu'on en reviendrait pour ces papiers à un simple visa de la banque intermédiaire agréé. Or, les entretiens en définitive n'ont abouti à aucun résultat, ni en ce qui concerne la procédure des importations marocaines ni en ce qui concerne l'aménagement des contingents en franchise française. On le regrettera vivement, les deux délégations doivent se retrouver en avril.

2 – À Paris se poursuivent les négociations concernant la révision de la convention culturelle et de coopération technique signée en



À la Une de «*La Vie économique*» du 22 janvier 1965. Bilan économique de 1964 : Industrie chimique et parachimique.

1957. Rabat souhaite essentiellement que la France soulage le budget marocain d'une part plus importante du traitement des enseignants et des assistants techniques français au Maroc et demande qu'un programme adapté à ses besoins soit mis au point.

3 – À Paris également se déroulent d'autres entretiens plus discrets concernant la fourniture d'équipements militaires, «*l'intention du gouvernement marocain étant, selon Robert Barrat, de créer d'ici 1970 l'une des armées les plus modernes d'Afrique par la constitution de 5 brigades totalement autonomes*».

4 – Cependant, le problème des terres appar-

tenant à des étrangers revient au premier plan de l'actualité, à la veille du débat du Parlement sur le plan triennal. M. Benhima, ministre marocain des Affaires étrangères, a précisé lors de son intervention du 15 janvier devant la Chambre des représentants, que le Parlement dispose de la prérogative de présenter une proposition de loi portant récupération des terres. Le ministre a cependant nettement relevé qu'il était nécessaire de prendre en considération l'atmosphère diplomatique du moment, conformément à la réputation de sagesse dont notre pays jouit au sein de la famille internationale. Ce faisant, M. Benhima faisait allusion sans doute aux objectifs poursuivis par la politique gouvernementale : négocier un accord avantageux avec la CEE, obtenir le soutien financier de certains pays étrangers dans une période difficile, provoquer une relance des investissements privés, favoriser le mouvement touristique...

M. Benhima s'est entretenu la semaine dernière autour de ce sujet avec M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères. Celui-ci, mis au courant des projets du Maroc en ce qui concerne la marocanisation de toutes les terres, aurait attiré l'attention de son interlocuteur sur la sensibilisation de l'opinion française – particulièrement en cette année électorale – à des mesures telles que l'expropriation brutale réalisée l'année dernière en Tunisie (on apprend d'ailleurs que les relations franco-tunisiennes ne reprendront réellement qu'après que la Tunisie aura accepté d'indemniser les propriétaires français spoliés). Divers commentaires ont été faits à la suite de la rencontre entre les deux ministres. Il semble que le gouvernement envisage un programme souple, c'est-à-dire, d'une part, une reprise des terres étalée dans le temps et, d'autre part, une indemnisation normale. Encore faut-il que cette indemnisation ne soit pas représentée par des bons du Trésor, à échéance lointaine, mais par des valeurs immédiatement négociables. ●

LA VIE ÉCONOMIQUE

IL SEMBLE QUE LE GOUVERNEMENT ENVISAGE UN PROGRAMME SOUPLE, C'EST-À-DIRE, D'UNE PART, UNE REPRISE DES TERRES ÉTALÉE DANS LE TEMPS ET, D'AUTRE PART, UNE INDEMNISATION NORMALE.

من المغرب نساء

في الأكشاك



ترقبوا العدد 262 لشهر دجنبر. يناير 2025 من مجلتكم «نساء من المغرب»

www.nissaa.ma

LE BOULISTE 5G

Marocain fictif, mais estampillé 7a9i9i... Il a eu plusieurs vies et revient sévir, en version mag. Tireur d'élite, mais gauche, il pointe tout ce qui lui plaît. Et passer pour un cochonnet ne lui fait même pas peur...

UNE PROPRETÉ QUI RAPPORTE

La ville de Casablanca prévoit la création d'une «police de la propreté». Le projet, «en phase de peaufinage» selon la municipalité, est prévu à l'ordre du jour de la session de février de la Commune. Il devra mobiliser un budget de 4 à 5 millions de dirhams. La police de la propreté sera habilitée à verbaliser les infractions avec une amende qui devra être fixée à 100 dirhams, doublée en cas de récidive. Toujours est-il qu'on ne compte pas passer aux sanctions dès le départ, la verbalisation ne sera actée qu'après des campagnes d'information et de sensibilisation. Le Bouliste pense que les citoyens qui «contribuent» à la saleté de la ville devraient sentir que la propreté a un prix.

MARRAKECH, PORTE DU PARADIS

Selon le ministère du Tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, le Maroc a battu un nouveau record touristique en 2024, avec l'arrivée de 17,4 millions de visiteurs. 51% de ces touristes sont étrangers, les 49% qui restent sont constitués de Marocains résidant à l'étranger (MRE). Marrakech est la première ville du Royaume en nombre de touristes accueillis. Ils étaient 4 millions à arriver au pays par Marrakech. La ville est tellement une merveille touristique qu'elle attire même les MRE pour un premier transit. Le Bouliste est content que ses compatriotes résidant à l'étranger soient aussi curieux de découvrir leur pays. Mrhaba.

LEÇONS DE COHABITATION

Le dernier recensement continue de nous faire découvrir de petites merveilles. Imlily, un village situé au sud de Dakhla, compte 3.345 habitants, composés de 3.331 hommes et 14 femmes. Une population pour le moins déséquilibrée en termes de genre. Le Bouliste se

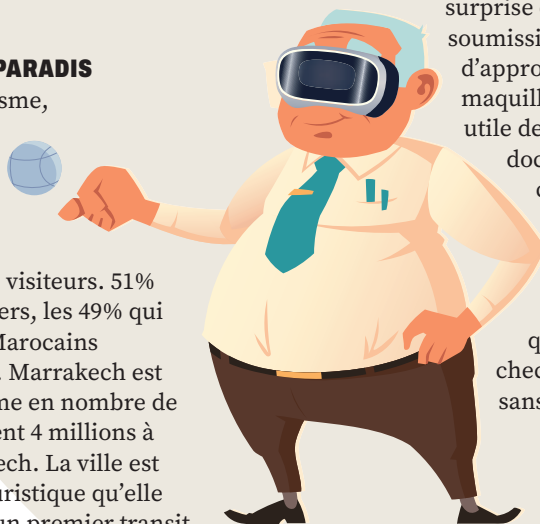
demande qui supporte qui ? Les hommes ou les femmes, ou les deux ? Un bon terrain d'étude pour les relations entre les adultes des deux sexes. N'y voyez aucune allusion mal placée. Le village est composé essentiellement d'adultes, puisque seulement 0,2% de la population est âgée de moins de 15 ans, soit moins de 7 jeunes.

TÉLÉ SANS FIORITURES

Le site *Maghreb Intelligence* rapporte que la première chaîne de télévision publique peine à acheter du maquillage pour son service d'information. L'histoire est que, le 9 janvier, la commission d'ouverture des plis a été surprise de voir qu'il n'y avait qu'un seul soumissionnaire pour le marché d'approvisionnement en produits de maquillage qui, selon le journal, n'a pas jugé utile de fournir des échantillons et de la documentation technique, obligatoire dans ce genre de marché. L'appel d'offres a été déclaré infructueux et en attendant un nouveau, les journalistes vont être obligés de se montrer tels qu'ils sont en vrai. Le Bouliste pense que c'est aussi une forme de fact-checking que de voir les journalistes sans fond de teint.

BÉNITE SOIT-ELLE

Le miracle n'a pas duré pour cette personne incarcérée par la police turque pour cause d'arnaque à l'eau miraculeuse. Après enquête, la police a découvert une grande usine dans laquelle l'individu en question faisait remplir des bouteilles d'eau du robinet en les vendant en tant qu'eau bénite en y collant l'étiquette d'eau de Zamzam, la fameuse source en Arabie saoudite. Les gains remontent à plusieurs millions de dollars. Le Bouliste pense que la baraka est au niveau des reins et du foie qui s'occupent du filtrage. La foi, ici, ne fait qu'augmenter la marge bénéficiaire de l'arnaque.



SIMPLIFIEZ VOTRE VIE AVEC HANY



LA PLATEFORME HANY VOUS OFFRE UNE MULTITUDE DE SERVICES À DOMICILE
PORTÉS PAR PLUS DE 500 EXPERTS QUALIFIÉS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES.
GAGNEZ DU TEMPS ET DE LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT EN DÉLÉGUANT VOS TÂCHES
DOMESTIQUES À DES PROFESSIONNELS DE CONFIANCE.
COMMANDEZ FACILEMENT VIA L'APPLICATION MOBILE, LA WEBAPP OU PAR
TÉLÉPHONE.



CONSTRUISONS UN AVENIR DURABLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Sustainable Finance Forum,

le rendez-vous incontournable pour explorer les solutions financières durables en faveur de la transition énergétique.

28 janvier 2025

Hôtel Hyatt Regency - Casablanca

Evènement accessible sur invitation uniquement.



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change